

La Gazette de Sorrel

Journal Bi-Hebdomadaire Politique, Commercial Agricole et Littéraire.

G. I. BARTHE, Propriétaire et Rédacteur.

PUBLIÉ DANS LES INTERETS DU DISTRICT DE RICHELIEU.

Jos. CHENEVERT, Imprimeur.

A. CAGNON, AVOCAT,

A transporté son Bureau sur la Rue Charlotte, à l'ancien Bureau de la Seigneurie de Sorrel, en face de chez M. Portelance, et suivra les Circuits de Berthier et St. François, Sorrel, 29 mai 1872.—tm.

Electricité.

HUILE ÉLECTRIQUE SUPÉRIEURE DE THOMAS!

Vaut dix fois son pesant d'or.

"La douleur doit disparaître lorsqu'on en fait usage."

C'EST LE REMÈDE LE MOINS COUTUEUX QUI AIT ÉTÉ INTRO-DUIT JUSQU'ICI. Une dose guérit le Mal de Gorge ordinaire. Le contenu d'une fiole a guéri la Bronchite. Une quantité valant cinquante centimes a guéri une toux de vieille date. Il guérit SUREMENT le Catarrhe, l'Asthme et le Croup. Une quantité valant cinquante centimes a guéri ce qu'on appelle le Rétrécissement du Dos, et même un Mal de Dos datant de huit années. L'HUILE ÉLECTRIQUE guérit l'Engorgement du Cou, les Tumeurs, la Hernie, la Névralgie, la Contracture des Muscles, la Raideur des jointures, les Affections de l'Épine du Dos, et mettra fin à la douleur d'aucune partie du corps, quelle que soit la cause de son origine: dans tous les cas, il fera toujours du bien aux patients. Une quantité valant vingt centimes a guéri de vilains cas de Dysenterie Chronique et Sanguiolente. Une cuiller à thé de ce remède guérit la Colique dans l'espace d'un quart d'heure. Il guérira n'importe quel cas d'Hémorrhoides. On garantit que six ou huit applications de ce remède guériront tous les cas de Mamelons Excoriés ou de Sein enflammé. Lorsqu'il s'agit de Contusions, pourvu que l'application qu'on en fait soit fréquente et que la partie affectée soit enveloppée avec soin, la peau n'est jamais décolorée et qu'il n'y a rien de cassé. Il fait cesser la douleur provenant d'une brûlure dès qu'on l'applique, et guérit les Engorgements, les Furoncles, les Verrues, les Cors et toutes les Plaies du Corps humain et des animaux.

S. N. THOMAS, PHILIPS, N. Y.
Et NORTHROP & LYMAN,
NEWCASTLE, ONT.

Seuls Agents en Canada.
N. B.—ÉLECTRIQUE: Choisi et Elec-trisé.
Sorrel, 28 Février 1872.—Am.

Le Grand Remède des Femmes.

PILULES PÉRIODIQUES DE SIR JAMES CLARKE.

Cette médecine inappréciable est infaillible pour la guérison de toutes ces affections pénibles et dangereuses auxquelles la constitution féminine est sujette. Elle modère tout excès, fait disparaître toute obstruction, et on peut compter avec son secours sur une prompte guérison. Elle est surtout appropriée aux

FEMMES MARIÉES.

Durant les trois premiers mois de Grossesse, les Femmes ne doivent pas faire usage de ces Pilules, vu qu'elles peuvent alors produire de mauvais effets, mais en tout autre temps leur usage est recommandable. Dans tous les cas d'Affections des Nerfs ou de l'Épine du Dos, de Douleurs dans le Dos et les Membres, de Fatigue continuelle, de Palpitation du cœur, d'Hystérie et de Pâles Couleurs, ces Pilules agissent avec succès pendant que tous les autres remèdes faillissent, et bien qu'elles soient un puissant Remède, elles ne contiennent ni fer, ni calomel, ni antimoine, ni rien qui soit nuisible à la constitution.

Le pamphlet qui entoure chaque flacon et qui doit être soigneusement conservé, contient d'amples instructions quant à la manière de se servir des Pilules.

SIR JAMES CLARKE, NEW-YORK, SEUL PROPRIÉTAIRE.

En envoyant \$1 et 12½ cents pour le port, à Northrop & Lyman, Newcastle, Ont., agents généraux pour le Canada, on recevra par le retour de la malle, un flacon contenant au-delà de 50 pilules.

A vendre à la Pharmacie du
Dr. BRUNEAU—SOREL.
Sorrel, 25 octobre 1871.—na.

AUX CULTIVATEURS.

RECETTES UTILES.

Propriété désinfectante du charbon.

Tout le monde connaît les propriétés absorbantes et désinfectantes du charbon. En voici une explication proposée par un cultivateur du Midi, pour enlever aux grains le goût et l'odeur du mois:

On les mélange lentement et peu à peu avec du charbon pulvérisé; on laisse ensuite pendant quinze jours le mélange s'opérer, puis on passe au moulin à cribler, et l'on obtient ainsi des grains exempts de toute odeur et de toute trace de mois. Le seigle traité de cette manière donne une farine d'excellente qualité. On doit procéder à ce mélange par une température douce.

Moyen d'empêcher la végétation des herbes au pied des arbres du jardin fruitier.

Les racines des herbes en encombrant le pied des arbres empêchent souvent le développement des fruits; pour les empêcher de croître on garnit le pied de chênévottes de lin brisées, sur une circonférence égale à la longueur des racines; les chênévottes ont en outre l'avantage de donner aux arbres plus de vigueur et leur servent d'engrais. Indépendamment des moyens d'activer la végétation des arbres fruitiers, on peut y ajouter le lavage du tronc du haut en bas avec une brosse trempée dans l'eau pure ou chlorurée au moment où paraissent les boutons; on pratique cette opération cinq ou six fois par semaine. Les arbres croissent d'autant plus vite que leurs fonctions sont moins gênées; ainsi la transpiration qui a lieu par l'écorce et par les feuilles des arbres, se fait d'autant mieux que les pores de l'écorce sont plus ouverts. Il est nécessaire de nettoyer l'écorce et d'enlever les parties écailleuses et dures qui servent de réservoir aux eaux de neige et de pluie, d'asile à une foule de petits insectes: on détache les écorces mortes avec de petits couteaux de bois dur; on frotte le tronc avec des brosses très-douces ou une étoffe de laine. Le temps le plus propre à cette opération est l'automne et l'hiver, après les pluies, les gelées ou brouillards, qui ont imprégné les arbres d'humidité.

Le Budget de la Raucou.

(SUITE.)

Aux millions de la guerre vous opposeriez les millions de la paix.

Et les philosophes étourdis non moins que les poètes diraient: Ce sont les femmes qui ont fait cela!

Grâce à vous, ça saura enfin si l'homme a la même puissance que la haine, et si l'homme a pas la même énergie dans la pitié que dans la colère.

Toutes les femmes savent de quels reproches de frivolité on les charge incessamment. L'unanimité des acclamations dans toutes les langues rappelle ces chœurs antiques qui chantaient les mêmes plaintes d'une commune voix. Perdus comme l'onde, dit l'un! Changeantes comme le vent, dit l'autre! Légères comme un oiseau, ajoute un troisième! Mobiles comme un nuage, reprend-on ailleurs!

Cette fois, et en présence du but superbe qu'il s'agit d'atteindre, il dépend d'elles de faire voir que les hommes, leurs maussades compagnons, se trompent, et qu'il y a en elles, au moins autant qu'en eux, de la suite dans les idées et de la persévérance dans l'action.

Quelques-unes d'entre elles, les plus éprouvées par le sort, les plus malheureuses, se sont cotisées pour venir en aide à des provinces qui subissent le même joug. Ça été comme le grain de blé confié au sil-

lon. Il a germé. Il faut à présent que la moisson mûrisse et que les herbes soient récoltées.

C'est aux femmes que la mission en revient.

Bien rempli, ce sera leur gloire et leur honneur.

Que faut-il pour qu'elle soit menée à bonne fin? Que toutes s'y mettent de cœur et d'âme; qu'elles se coalisent dans une seule et même pensée; qu'elles s'emparent de la ville et du faubourg, du quartier et de la maison; qu'armées du désir de bien faire elles donnent la chasse à l'apathie, à l'égoïsme, à la peur; qu'elles ne laissent ni trêve ni repos à quiconque les approche; qu'elles harcèlent l'argent de poche qui se dépense çà et là sans laisser aucune trace de sa fuite; qu'elles disent à chaque pègre de cent sous qui se dissipe en frivolités: Et ma part? Qu'à toute heure et en tous lieux elles disent aux hommes: Souvenez-vous de la Lorraine! Souvenez-vous qu'il y a des Prussiens en France!

Et ne serait-ce pas en effet une honte irréparable qu'ils restassent sur notre sol une minute encore, s'ils pouvaient en être renvoyés une minute plus tôt!

Ah! si les femmes voulaient mettre à cette œuvre sainte la moitié de l'ardeur et de l'habileté qu'elles emploient à réussir dans des entreprises folles, qu'elles sauraient bien vite imprimer à tout le monde une impulsion irrésistible, et qu'on pourrait heureusement répéter le vers fameux:

Sous leurs habiles mains, le cuivre se fait or!

Les femmes de l'Alsace ont donné le branle: aux femmes de France de le suivre.

De toutes parts on les y invite. Qu'elles y songent! L'heure peut être décisive. Elles ont la grâce, l'esprit, la gaieté: auront-elles le patriotisme? On leur demande de désertir pendant quelques heures et au profit de tous les occupations qu'elles endormaient leurs loisirs: conversations banales et visites inutiles. Qu'elles en consacrent les instants à faire entendre à leurs frères, à leurs maris, à leurs fils, à leurs amis, le langage des nobles convictions et des généreux dévouements; qu'elles reviennent à la charge dix fois, vingt fois, sans cesse et toujours, et ne craignent pas de demander. Qu'elles fassent voir au monde que ce qu'il y a de plus français en France, ce sont les Françaises!

Beaucoup de leurs compatriotes sont morts dans cette terrible guerre qui a fait couler tant de sang. Ils ont laissé la France épuisée. Au tour des femmes d'entrer en lice. Puisque le fer n'a pu nous conserver ces deux provinces, liées au sol par de si longues années d'épreuve et de gloire, que l'or récolté par leurs mains indatigables nous rende celles qu'on a prises en gage. La Champagne et la Lorraine rachetées, Dieu fera le reste.

Il est une chose encore à laquelle elles doivent songer.

La France est accusée de faiblesse et d'énervement moral. Des esprits hostiles qui ont intérêt à répandre et à propager les bruits les plus perfides, se plaisent à répéter que nous sommes une nation en décadence et que plus rien de noble et de grand ne vibre en nous.

Le monde qui a, par delà les frontières, assisté au spectacle de la Commune et qui juge de la France par les barrières de Paris, incline à le croire.

Aux femmes de France il appartient de donner un démenti à ces calomnies.

Il n'y a pas de politique dans cet élan de patriotisme qu'elles doivent et qu'elles peuvent communiquer à tous. Il n'y a qu'un sentiment, le devoir, et celui-là n'a point de couleur.

Qu'on y songe encore. Les sympathies de l'Europe maintenant refroidies, presque éteintes, hélas! se mesureront aux efforts. Qu'ils soient énergiques, résolus, dévoués, tenaces; qu'on y découvre une volonté pa-

tiente et ferme de bien faire, et on verra ces sympathies renaitre et de nouveau il paraîtra à l'Europe que la France sort de ses ruines rejuvenie par le baptême du malheur.

Un mot encore avant de terminer. On peut sans crainte donner aux femmes cette louange que, pendant la dure guerre qui nous a vus, leur héroïsme angélique a été au niveau des plus grands sacrifices. On les a trouvées partout où il y avait des blessures à panser, des souffrances à consoler, des misères à adoucir. Elles ont eu des bandes pour les plaies du corps et les plaies de l'âme. Des armoiries vidées elles tiraient du linge; des haches épuisées, du pain. Beaucoup des malheureux que les armées errantes dans la neige leur envoyaient, leur ont dû leur salut. Les mois passaient et leur charité ne s'est pas lassée. Combien d'ambulances qui les ont vues et combien de cœurs qui s'en souviennent!

Aujourd'hui c'est une nouvelle carrière qui s'ouvre devant elles et qui ne demande ni moins d'efforts ni moins de dévouement; qu'elles s'y jettent avec une ardeur égale, avec le même cœur.

Et la Champagne rachetée avec ce qui nous reste de la Lorraine, les femmes pourront dire aux hommes: A présent, vous, continuez!

AMÉDÉE ACHARD.

Un trait de mœurs militaires prussiennes.

Le Code militaire prussien contient une pénalité qui consiste à mettre un soldat indiscipliné au cachot pendant trois jours consécutifs avec une minime ration de pain pour toute nourriture. Le quatrième jour le prisonnier reçoit une nourriture plus substantielle, et le lendemain son supérieur recommande pendant trois nouvelles périodes de vingt-quatre heures.

Cette peine barbare a gravement altéré la santé de plusieurs soldats, et a fait, à l'une des dernières séances du Reichstag, l'objet d'une demande d'abrogation appuyée de certificats de médecins.

Le maréchal de Moltke a répondu froidement aux auteurs de la proposition les paroles suivantes: "Mes sieurs, je reconnais l'exactitude des faits relatés dans la proposition qui vous est soumise; il est vrai que la peine du *carcere duro* a quelquefois pour résultat d'altérer la santé des soldats qui y sont condamnés, mais les autorités militaires jugent cette peine nécessaire au bien du service et au maintien de la discipline dans l'armée. Or, il ne faut pas oublier que, pour le service de l'État et le maintien de l'ordre dans une armée nombreuse et justement estimée, les chefs militaires ont le droit de demander au soldat sa vie, à plus forte raison sa santé. Je demande en conséquence que la proposition ne soit pas prise en considération." Et la proposition fut écartée par l'ordre du jour.

La franche réponse du vieux maréchal vaut la peine d'être sérieusement méditée; elle dénote, en tout cas, de la part du chef des armées allemandes, une volonté inflexible d'être obéi sans murmure.

Le Naufrage du "Baltimore."

Les dépêches de Londres annoncent la perte du steamer *Baltimore*, du North German Lloyd. Ce steamer, venant de Baltimore, avait fait escale mercredi à Southampton, et avait repris sa route pour Brême. A minuit, au large de la ville d'Hastings, une collision s'est produite entre ce navire et un autre steamer de nom inconnu, pratiquant une ouverture de 18 pieds de long et 7 de large dans la coque du *Baltimore*, qui a aussitôt été envahi par l'eau. Toutefois il a pu se jeter à la côte

avant l'extinction de ses feux. Les gardes-côtes d'Hastings sont venus immédiatement à l'aide du bâtiment en détresse, ont recueilli les passagers et l'équipage et les ont débarqués sains et saufs. Quant au navire lui-même, sa perte est totale. En se jetant à la côte, il a donné contre un rocher, et il a dû être mis en pièces très-rapidement.

Une dépêche de Londres du 24 transmet les nouveaux détails qui suivent sur la perte du steamer *Baltimore*:

On a acquis la certitude que le navire qui a abordé le steamer *Baltimore* au large de Hastings, l'avant-dernière nuit, est le steamer espagnol à hélice *Loranzo Semprun*. Il n'a pas éprouvé d'avaries.

On sauvera les bagages des passagers du *Baltimore*, ainsi que la portion de la cargaison qui se trouve dans les compartiments de l'arrière; mais le compartiment de l'avant est rempli d'eau.

Quand, immédiatement après la collision, l'équipage du *Baltimore* a voulu mettre les chaloupes à l'eau, l'appareil *ad hoc* a refusé de fonctionner, et il a été impossible de descendre les embarcations. Les passagers étaient consternés, mais la promptitude avec laquelle les gardes-côtes d'Hastings sont accourus à leur secours, a bientôt dissipé leurs craintes.

Il est probable que le *Baltimore* sera entièrement perdu.

D'après une deuxième dépêche, des ouvriers envoyés par le bureau de l'Amirauté au secours du steamer *Baltimore* sont arrivés sur les lieux du désastre, et l'on a quelque espoir de sauver ce navire.

Londres 26 mai. Le steamer *Baltimore* a été relevé et remorqué à Southampton, où il va être réparé.

Départ des RR. PP. Trappistes.

Le digne prieur des RR. PP. Trappistes du canton de Langevin a adressé la lettre suivante au *Courrier du Canada*:

Ste. Justine, ce 28 Mai 1872.

M. le Rédacteur.

Je vous demande aujourd'hui de m'accorder une petite place dans votre journal, pour avertir le public que les RR. PP. Trappistes du Township Langevin vont quitter le Canada sous peu de jours. La raison de ce départ, qui fera sans doute beaucoup de peine aux bons habitants de ce pays, se trouve uniquement dans la trop grande austerité de notre règle.

La sévérité du climat, les travaux très-durs, joints aux pénitences et jeûnes rigoureux que la règle nous prescrit, ont épuisé la santé de presque tous nos frères. Déjà, trois sont morts de la consommation n'étant âgés seulement que de 18 à 20 ans; deux autres d'une vingtaine d'années souffrent de la même maladie et ne passeront probablement pas l'été; deux autres sont presque entièrement épuisés; et, pour bien dire, nous n'avons plus que deux ou trois frères qui jouissent encore de quelque santé. Avec cela, plusieurs de nos sujets, déjà, se sont découragés à la vue de ces difficultés, et ont demandé de passer dans une autre maison où ils pourraient, tout en servant Dieu fidèlement, vivre avec plus de facilité. Enfin, l'expérience nous a fait voir, avec évidence, que les vocations pour une règle aussi sévère sont très-rares dans le pays.

Conséquemment, ne voyant aucune perspective de pouvoir réussir à former une bonne maison, après dix ans de travaux et de peines, nous nous trouvons malgré nous dans la triste nécessité d'abandonner notre entreprise.

Toutefois, nous espérons que cette œuvre ne sera pas entièrement perdue. Les desseins de la Providence sont impénétrables; elle s'est peut-être servie des Trappistes pour

ébaucher une affaire bien difficile et bien pénible, pour la remplacer plus tard par une institution plus florissante et plus utile pour le pays, et c'est ce que nous désirons bien ardemment. Or, en partant d'ici, les pères n'emporteront rien avec eux que leurs habits. Les biens qu'ils occupent actuellement, et qui selon l'estimation faite valent environ 20,000 piastres, resteront entre les mains de M. l'Archevêque, qui, nous le croyons, s'occupe déjà de les utiliser à une autre bonne œuvre pour le pays, soit en y plaçant d'autres religieux moins avertis, ou quel'Institut de charité comme orphelinat ou autres.

Après avoir souhaité que Dieu arrange cette affaire pour le plus grand bien du pays, il nous reste à remercier de tout notre cœur nos bien-aimés frères du Canada pour la charité vraiment chrétienne et qui est d'ailleurs le caractère qui les distingue, caractère qui leur mérite si bien le nom de disciples de J. C., avec lequel ils nous ont aidés dans les commencements; les assurant qu'ils ne seront jamais oubliés dans les prières de nos bons frères, qui se souviendront toujours avec plaisir du pays vraiment religieux où ils ont passé quelques années de leur vie, et qu'ils ne quittent qu'avec regret.

Quant aux messes que nous avons promises de dire à l'intention de nos bienfaiteurs, elles seront tout naturellement continuées par ceux qui prendront possession de nos biens.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le rédacteur,

Votre très-humble serviteur,

FR. FRANÇOIS-XAVIER, Ptre.,

Prieur.

Le climat et les Ressources du Canada.

Un écrivain canadien, le Dr. J. H. Hulbert, auteur de "L'Angleterre et ses colonies," "Les forêts du Canada," et autres de même nature, vient de publier un nouvel ouvrage ayant pour titre "Climat et ressources du Canada," dans lequel il s'efforce de faire disparaître un certain nombre d'erreurs graves sur notre pays, et de prouver qu'il est un des plus favorisés du monde entier.

Citons quelques extraits de ce livre intéressant:

"L'étendue en superficie du Canada est de 3,500,000 milles carrés, tandis que celle des États-Unis est de 3,390,000 milles, et celle de l'Europe de 3,650,000 milles aussi en superficie. Cet immense pays, plus étendu que les États-Unis et presque aussi grand que l'Europe, s'étend entre le 53e et le 141e méridiens ouest, et embrasse la latitude de Rome à l'Océan glacial arctique."

Voici maintenant ce que dit l'auteur du climat du Canada et de la vitalité de sa population:

"Le Canada est situé dans les latitudes des céréales et des herbes de la meilleure qualité, par conséquent: où la nourriture pour les hommes et les animaux est la plus abondante et la plus facile à trouver. Son climat et ses productions sont très-favorables aux bêtes à cornes, aux montons et aux chevaux. C'est aussi la latitude sous laquelle l'homme atteint la plus grande énergie de corps et d'esprit, la latitude de laquelle sont sorties les races conquérantes, les races qui firent la loi au reste de l'univers."

"C'est aussi la latitude qui a fourni les immenses migrations anciennes, aussi bien que dans les temps modernes, car plus l'homme est fort et robuste plus il se multiplie rapidement. Tandis que les nations plus énervées du sud de l'Europe, ont peine à conserver le même chiffre, les peuples du nord ne cessent de rejeter sur d'autres contrées le surplus de leur population par milliers et même par centaines de milliers."

"La population des Îles Britanniques, en tenant compte des émigrés, se double en 25 ans, celle de l'Allemagne en 76 ans, celle de France en 136 ans, du Portugal en 238 ans et celle de la Turquie en 555 ans. Le nord-ouest de l'Amérique Septentrionale ressemble pour le sol et le climat au nord-ouest de l'Europe, qui a une population de 280,000,000 âmes, celle de l'Europe étant par supposition de 300,000,000. L'Angleterre a 400 habitants et la Belgique 430 par mille carré. Même en réduisant ce nombre de moitié, le Canada pourrait encore faire subsister 140,000,000. Ce ne sont là que des suppositions et des calculs, mais qui n'ont rien de très-rational et de très-possible, puisque le Canada ressemble à l'Europe par sa position, son climat, ainsi que dans les races qui l'habitent, ou qui sont vraisemblablement pour l'habiter.

"Un point sur lequel l'écrivain a surtout insisté, c'est celui où il démontre qu'en fait de culture ou de fertilité le Canada l'emporte sur les États-Unis. Ainsi le recensement de 1851 prouve que, malgré l'infériorité numérique de notre population, nous avons récolté une sixième de la quantité de blé récoltée dans les trente et un États et les quatre territoires de l'Union américaine, et ainsi de suite pour les autres grains et céréales. Le recensement de 1861 a été encore plus favorable au Canada, ainsi que celui de 1871. Un fait digne de remarque, c'est que, tandis que nous avons à peine commencé à ouvrir nos terres, la plus grande et la meilleure partie des terres propres à la culture, aux États-Unis, ont été déjà exploitées.

"L'étendue de notre zone cultivable, qui va du Pacifique à l'Atlantique, est de 2,300,000 acres.

"En termes généraux, dit M. Hurlbert, on peut dire que la république américaine, par sa position, son climat et ses productions, ressemble à la Chine, à la Tartarie, à la Palestine et au nord de l'Afrique, et le Canada à l'Europe centrale et occidentale.

L'auteur continue dans le même sens et prétend que le plus sûr moyen d'arriver d'une manière prompte et rapide au développement de nos inépuisables ressources, c'est d'encourager le mouvement qui se fait dans la direction des voies ferrées, et surtout pour la construction du chemin du Pacifique.

Trop souvent ces espèces d'ouvrages passent inaperçues, tandis que tous devraient les avoir entre les mains; nous apprendrions à mieux connaître et à apprécier notre pays, et à nous convaincre, par la comparaison, que nous n'avons rien à envier à d'autres peuples en apparence plus favorisés de la Providence.—*Journal de Québec.*

La Gazette de Sorel.

SAMEDI MATIN, 8 JUIN 1872.

LE PARLEMENT.

Les Chambres, qui d'après notre correspondant devaient être prorogées aujourd'hui ou lundi, ne le seront, paraît-il, qu'à la fin de la semaine prochaine.

Nous donnons ci-dessous le rapport des votes principaux qui ont eu lieu depuis le compte rendu de notre correspondant :

LE CHEMIN DU PACIFIQUE.

L'hon. Sir G. E. Cartier propose que les amendements faits, en comité général, au bill relatif au chemin de fer Canadien du Pacifique, soient maintenant lus une seconde fois.

L'hon. M. Blake propose pour amendement que les dits amendements ne soient pas maintenant lus une seconde fois, mais que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général, avec instruction d'ajouter après les mots (dans la 1ère clause) : « ce chemin de fer s'étendra depuis quelque point situé sur le lac Nipissing ou près de ce lac, et sur sa rive sud » les mots suivants : « passant, s'il est possible, au sud et à l'ouest du dit lac. » Cet amendement n'aurait que le Haut-Canada. Aussi il a été rejeté sur la division suivante, composée entièrement de nous appartenant à la Province d'Ontario :

Pour : Messieurs Ault, Beatty, Blake, Bodwell, Bolton, Bowman, Brown, Burpee, Carmichael, Cheval, Connell, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Forbes, Fournier, Fournier, Godin, Godin, Jones (Leeds et Grenville), Kempf, Magill, Metcalfe, Mills, Munroe, Oliver, Pelletier, Power, Poyer, Redford, Ross (Dundas), Ross (Prince Edouard), Ross (Wellington), D. C. J., Rymal, Scatcherd, Snider, Stirling, Thompson, Stirling, Thompson, Wallace (Albert), Wells, White (Halton), White (Hastings Est), Whitehead, Wood, Wright (York, Ontario), D. O. et Young.—51.

Contre : Messieurs Abbott, Archambault, Barthe, Beaudin, Béchard, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Brouseau, Burpee, Cameron (Inverness), Campbell, Carling, Caron, Cartier, Sir G. E., Cayley, Chauveau, Cheval, Cimon, Coffin, Costigan, Coudal, Crawford (Brookville), Daoust, DeCosmos, Delorme (Provencher), Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Dugas, Ferguson, Ferris, Fortin, Fournier, Galt, Sir A., Gaucher, Gaudet, Gendron, Gendron, Godin Gray, Hinks, Sir F., Holton, Irvine, Jones (Leeds et Grenville), Keeler, Killam, Lacerte, Langevin, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McDougall (Lanark), McDougall (Trois-Rivières), McGreevy, McKenney, Merritt, Morris, Morrison, Niagara, O'Connor, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Power, Poyer, Redford, Ross (Dundas), Ross (Prince Edouard), Ross (Wellington), D. C. J., Rymal, Scatcherd, Snider, Stirling, Thompson, Stirling, Thompson, Wallace (Albert), Wells, White (Halton), White (Hastings Est), Whitehead, Wood, Wright (York, Ontario), D. O. et Young.—51.

Si ce principe était adopté, tous les actionnaires dans les chemins de fer du Nord, de Keenebec, de Gosford, d'Arthabaska, etc., qui reçoivent de l'aide ou des bonus du gouvernement, seraient indignes. C'est pousser trop loin, à notre avis, le désir d'assurer l'indépendance du parlement, dans un

McKeagney, Morris, Nathan, Nelson, O'Connor, Paquet, Pelletier, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Poyer, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Victoria, N. B.), Ryan, (King's N. B.), Ryan (Montréal Ouest), Shanley, Simard, Smith (Selkirk), Smith Westmoreland, Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace (Isle Vancouver), Walsh, Webb et Workman.—91.

L'hon. M. Dorion a proposé pour autre amendement que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité, afin de pourvoir à ce que le terminus Est du dit chemin de fer du Pacifique, soit placé à un point à l'ouest de la rivière des Outaouais qui puisse offrir la route praticable la plus courte, depuis l'Océan Pacifique jusqu'à tel terminus Est, et non, tel que prescrit par le bill, à un point au sud du lac Nipissing. Cet amendement était si vague qu'il ne réunissait que 15 votes et fut rejeté sur la division suivante :

Pour : Messieurs Béchard, Brouseau, Cheval, Coudal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Fortier, Fournier, Godin, Godin, Holton, Joly, Piquet, Pelletier, et Smith (Westmoreland).—15.

Contre : Messieurs Abbott, Archambault, Ault, Barthe, Beatty, Beaudin, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blake, Blanchet, Bodwell, Bowell, Bowman, Bown, Brown, Burpee, Cameron (Huron), Cameron, (Inverness), Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier Sir G. E., Cartwright, Cayley, Chauveau, Cimon, Coffin, Colby, Costigan, Crawford (Brookville), Crawford (Leeds), Daoust, DeCosmos, Delorme (Provencher), Dobbie, Dore, Dugas, Ferguson, Ferris, Forbes, Fortin, Galt Sir A., Gaucher, Gaudet, Gendron, Grant, Gray, Grover, Hagar, Hinks Sir F., Irvine, Jackson, Jones (Leeds et Grenville), Keeler, Kempf, Lacerte, Langevin, Lapin, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Middlesex), Mackenzie, Magill, Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCollum, McKenney, McDougall (Lanark), McDougall (Trois-Rivières), McGreevy, McKenney, Merritt, Morris, Morrison, Niagara, O'Connor, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Power, Poyer, Redford, Ross (Dundas), Ross (Wellington), D. C. J., Ryan (King's N. B.), Rymal, Scatcherd, Shanley, Simard, Smith (Selkirk), Snider, Sprout, Stephenson, Stirling, Street, Thompson (Haldimand), Thompson (Ontario), Tilley, Tremblay, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Isle Vancouver), Walsh, Webb, Wells, White (Halton), White (Hastings Est), Whitehead, Wilson, Wood, Workman, Wright (York, Ontario), D. O. et Young.—125.

D'autres amendements ont été proposés à l'effet d'empêcher le gouvernement, de donner une charte à d'autres compagnies que celles incorporées, en autant que cela était un empêchement sur les privilèges du parlement. A cela on a répondu que, si le gouvernement était lié envers les seules Cies. incorporées par acte de la législature, celles-ci pourraient lui en imposer, vu surtout le court délai fixé pour construire le chemin, et que, d'ailleurs, le parlement restait avec le contrôle absolu de l'argent voté. L'autre amendement avait pour effet de donner une partie des terres réservées, *gratuit* aux colons. A cela on a répondu que, si on privait le gouvernement d'une partie de ces terres, on lui enlevait les moyens de construire le chemin. Ces deux amendements ont été rejetés l'un par 33 contre 101, l'autre par 52 contre 97.

Samedi M. Wood est revenu à la charge avec les mêmes propositions. Cela était si peu convenable que MM. Holton et Dorion ont enregistré leurs votes contre lui. Le même jour, la proposition ci-dessous est venue devant la Chambre : Que le dit bill soit renvoyé de nouveau à un comité général, pour y être amendé de manière que le gouvernement n'ait pas le pouvoir d'accorder à une compagnie qui compte, parmi ses actionnaires, un membre ou des membres du parlement, les deniers publics et les terres publiques appropriés par ce bill pour la construction du chemin de fer du Pacifique.—Rejeté sur la division suivante :

Pour : Messieurs Anglin, Béchard, Blake, Bodwell, Bolton, Brouseau, Bowman, Burpee, Carmichael, Cheval, Connell, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Forbes, Fournier, Fournier, Godin, Godin, Jones (Leeds et Grenville), Kempf, Magill, Metcalfe, Mills, Munroe, Oliver, Pelletier, Power, Poyer, Redford, Ross (Dundas), Ross (Prince Edouard), Ross (Wellington), D. C. J., Scatcherd, Smith (Westmoreland), Snider, Stirling, Thompson (Ontario), Wells, Wilson, Wood et Young.—42.

Contre : Messieurs Abbott, Ault, Barthe, Beatty, Beaudin, Benoit, Bertrand, Blanchet, Brouseau, Brown, Cameron Inverness, Carling, Caron, Carter, Cartier, Sir G. E., Cartwright, Chauveau, Cimon, Coffin, Crawford (Brookville), Crawford (Leeds), Daoust, DeCosmos, Delorme, Provencher, Drew, Ferguson, Fortin, Galt, Sir A., Gaucher, Gaudet, Gendron, Grant, Gray, Grover, Heath, Hinks, Sir F., Hurdon, Irvine, Jackson, Keeler, Killam, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Lapin, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Middlesex), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McCollum, McKenney, Merritt, Morris, Morrison, Niagara, Nelson, O'Connor, Perry, Picard, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Victoria N. B.), Ryan (King's N. B.), Ryan (Montréal Ouest), Shanley, Simard, Smith (Selkirk), Sprout, Street, Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Isle Vancouver), Walsh, Webb et Workman.—83.

Si ce principe était adopté, tous les actionnaires dans les chemins de fer du Nord, de Keenebec, de Gosford, d'Arthabaska, etc., qui reçoivent de l'aide ou des bonus du gouvernement, seraient indignes. C'est pousser trop loin, à notre avis, le désir d'assurer l'indépendance du parlement, dans un

temps surtout où les entreprises de chemins de fer sont si nombreuses, si désirables, et où l'aide du gouvernement en argent ou en terres est si nécessaire pour assurer leur construction.—Finalement le bill a été adopté sur division.

LE DIVORCE.

Sur motion de l'honorable M. Gray, le bill du Sénat [No. 131] pour venir en aide à John Robert Martin, est lu une première fois.

L'honorable M. Gray propose que le dit bill soit renvoyé à un comité composé des honorables MM. McDougall (Lanark), Cameron (Peel), Abbott et Smith (Westmoreland), et de MM. Workman, Crawford, [Leeds], Colby, Scatcherd et de l'auteur de la motion, et chargé de faire rapport avec toute la diligence possible, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers.

Adopté sur la division suivante :

Pour : Messieurs Abbott, Beatty, Blake, Bodwell, Bolton, Bowell, Bowman, Brown, Burpee, Cameron (Peel), Campbell, Carmichael, Carter, Cartwright, Chipman, Coffin, Connell, Crawford (Leeds), Carrier, DeCosmos, Dobbie, Drew, Ferguson, Ferris, Forbes, Grant, Gray, Grover, Hinks, Sir F., Houghton, Howe, Jackson, Kirkpatrick, Lapin, Lawson, Little, Macdonald (Lanark), Macdonald (Lunenburg), MacKenzie, Magill, McCollum, McKenney, McDougall (Lanark), McDonald (Middlesex), Merritt, Metcalfe, Mills, Morris, Morrison (Victoria O.), Morrison (Niagara), Nathan, Nelson, Ross (Dundas), Ross (Prince Edouard), Ross (Victoria, N. B.), Rymal, Scatcherd, Snider, Sprout, Street, Thompson (Caribou), Thompson (Ontario), Tilley, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Isle Vancouver), Walsh, Wells, White (Halton), White (Hastings Est), Wilson, Wood, Workman, Wright (York, Ontario), D. O. et Young.—75.

Contre : Messieurs Anglin, Barthe, Beaudin, Béchard, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Brouseau, Brouseau, Cameron (Huron), Cameron (Inverness), Caron, Carter, Sir G. E., Cayley, Chauveau, Cheval, Cimon, Costigan, Coudal, Crawford (Brookville), Daoust, Delorme (Provencher), Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Dugas, Fortin, Fournier, Gaucher, Gaudet, Gendron, Godin, Holton, Hurdon, Irvine, Keeler, Kempf, Lacerte, Langevin, Lapin, McDonald (Middlesex), Masson (Terrebonne), McKenney, Munroe, Oliver, Piquet, Pelletier, Perry, Pouliot, Power, Poyer, Redford, Renaud, Robitaille, Ryan, Montréal Ouest, Simard, Stephenson, Stirling, Thompson (Haldimand), Tourangeau, Tremblay, Webb, Whitehead et Wright, comté d'Ottawa.—84.

L'honorable M. Gray propose que la copie des procédures, jusqu'à jugement définitif, dans la cour des plaids communs pour la Haute-Canada, maintenant la province d'Ontario, dans l'affaire de *Martin vs. Lount*, avec ensemble les témoignages produits devant le Sénat à l'appui du dit bill, et toutes dépositions prises devant un comité du Sénat auquel le dit bill a été renvoyé, ainsi que tous exhibits y mentionnés, et communiqués à cette Chambre par message du Sénat, soient renvoyés au dit comité. Adopté sur la même division.

Ainsi, si les comités où la majorité est catholique, laissent leurs députés à voter contre cette infamie, elle disparaîtrait bientôt de notre législation, car, d'après ce qui précède, plusieurs députés protestants sont opposés au divorce.

ENCORE LE DOUBLE-MANDAT.

Le bill dont notre correspondant a parlé l'autre jour, à l'effet de disqualifier un député local pour les Communes à la ou le double-mandat est aboli, est revenu devant la Chambre. Cela atteignait les ministres d'Ontario. L'Opposition du Bas-Canada est venue à leur secours. Ces MM. sont cependant opposés au double-mandat ! Quand la règle atteint des amis ou des alliés, ils votent en faveur du principe. Et plusieurs députés qui sont en faveur du double-mandat ont voté contre paroeque, sans doute, dans le cas actuel cela atteignait des adversaires ! Ce que c'est que l'esprit de parti ! Voici la division sur la 3ème lecture de ce bill :

Pour : Messieurs Barthe, Beatty, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Brouseau, Cameron Huron, Cameron Inverness, Campbell, Carling, Caron, Carter, Cayley, Chauveau, Chipman, Cimon, Coffin, Costigan, Crawford (Brookville), Cumberland, Currier, Dobbie, Forbes, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Grant, Gray, Grover, Heath, Hinks, Sir F., Houghton, Hurdon, Jackson, Keeler, Lacerte, Lapin, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), Masson (Soulanges), McDougall (Lanark), McKenney, Merritt, Morris, Morrison (Niagara), Nathan, O'Connor, Perry, Picard, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Renaud, Robitaille, Ross (Prince-Edouard), Ross, Victoria N. B., Ryan (Montréal Ouest), Shanley, Sprout, Stephenson, Street, Thompson (Caribou), Thompson (Haldimand), Tilley, Tupper, Walsh, White (Halton), et White (Hastings Est).—70.

Contre : Messieurs Anglin, Beaudin, Béchard, Bodwell, Bowman, Carmichael, Cartier, Sir G. E., Cheval, Coudal, Crawford (Leeds), Delorme (St. Hyacinthe), Drew, Fortier, Fournier, Godin, Holton, Joly, Langevin, Lawson, MacKenzie, Magill, Masson (Terrebonne), Mills, Oliver, Pelletier, Power, Poyer, Redford, Scatcherd, Simard, Stirling, Tourangeau, Wells, Wilson, Wood et Young.—36.

Nous soulignons les noms des députés qui ont voulu rester conséquents avec leurs votes donnés antérieurement sur cette même question. On voit que le député de Richelieu, en votant pour la 3ème lecture du bill, est resté conséquent avec lui-même, puisqu'il est opposé au double-mandat, de même que MM. Cartier, Masson, Beaudin, Simard et Tourangeau, qui sont en

faveur du double-mandat, sont les seuls qui soient restés conséquents avec eux-mêmes en votant contre la 3ème lecture du bill. Et une partie de ceux qui ont ci-dessus voté contre le principe du double-mandat, l'ont une demi-heure après affirmé, en votant contre la proposition ci-dessous : Que le bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité général, pour y être amendé de manière qu'il s'applique aux membres de toutes les législatures locales de cette Province, laquelle est rejetée sur la division suivante :

Pour : Messieurs Anglin, Barthe, Béchard, Blake, Bodwell, Brouseau, Bowman, Cameron Huron, Carmichael, Cheval, Connal, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Forbes, Fortier, Fournier, Godin, Holton, Joly, Mackenzie, Magill, McDougall, Renfrew, Metcalfe, Mills, Oliver, Pelletier, Picard, Power, Poyer, Redford, Ross (Prince-Edouard), Ross (Victoria, N. B.), Ross (Wellington), D. C., Rymal, Scatcherd, Snider, Stirling, Thompson, Haldimand, Tremblay, Wells, White (Halton) Wood et Young.—43.

Contre : Messieurs Beatty, Beaudin, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Brouseau, Cameron, Inverness, Campbell, Carling, Caron, Cartier, Sir G. E., Cayley, Chauveau, Chipman, Cimon, Coffin, Costigan, Crawford, Brookville, Crawford (Leeds), Cumberland, Currier, DeCosmos, Dobbie, Drew, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Grant, Gray, Grover, Heath, Hinks, Sir F., Houghton, Hurdon, Jackson, Keeler, Lacerte, Langevin, Lapin, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), Masson, Soulanges, Masson (Terrebonne), McDougall, Lanark, McKenney, Merritt, Morris, Morrison, Niagara, Nathan, Nelson, O'Connor, Perry, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Renaud, Robitaille, Ryan (Montréal Ouest), Shanley, Simard, Sprout, Stephenson, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace (Isle Vancouver), Walsh, White (Hastings Est), et Wilson.—77.

Comme c'est amusant l'esprit de parti poussé à ses extrêmes limites !

Les estimés ont été requis mardi. Il ne reste plus d'important devant les Chambres que le bill de la division des comtés, mais le moindre incident peut soulever des tempêtes, comme cela a eu lieu samedi soir à propos d'un amendement de M. Blake au projet de loi relatif au double-mandat. Ce M. a trouvé moyen de faire revenir la question du chemin du Pacifique à propos de cette mesure qui, pourtant, en paraît bien éloignée. Il y a eu à ce sujet une passe d'armes entre MM. McDonald et Blake. De vrais discours d'élection ! Ces MM. ont oublié qu'ils parlaient aux Communes. Évidemment, ils se croyaient sur un *husting*, haranguant les électeurs. Ils s'en sont dit tant et plus, qu'à la fin l'Opposition paraissait aussi corrompue que le gouvernement est corrompu !

AVIS DE MOTION.

Parmi les avis de motion proposés au parlement nous trouvons le suivant—nous verrons prochainement ce que cela signifie :

M. Barthe-Vendredi prochain—Adresse à Son Excellence le gouverneur-général pour copie d'une réclamation de MM. Paul Hlus Lemoine et Augustin Lemoine, relative à une vente d'un lopin de terre dans la concession N. O. 3me Rivière Pot-au-Beurre, dans la paroisse de Sorel, comté de Richelieu, consentie par le gouvernement avec garantie en faveur des dits Lemoine, le 8 mars 1868, avec ensemble copie de la correspondance échangée à ce sujet entre le gouvernement, les dits Lemoine, leurs procureurs ou représentants ; aussi, la correspondance échangée à ce sujet entre le gouvernement, l'hon. Jean-Baptiste Guérin, sénateur, et l'hon. juge Armstrong, alors avocat de la couronne, et chargé des intérêts du gouvernement en cette affaire ; copie de tous regus pour mémoires de frais payés par le gouvernement à aucune des parties, à leurs procureurs, ou à aucune autre personne, et de toute correspondance s'y rattachant, dans des causes mues en cour de circuit, en cour supérieure, de révision et d'appel, concernant cette affaire, et dans lesquelles causes *Narcisse Salvas, Joseph Salvas*, ainsi que les dits Lemoine, étaient parties ; copie de toutes réclamations pour frais *extra*, faites au gouvernement par toutes personnes concernant cette affaire ; copie de tous rapports adressés au gouvernement par toutes personnes, ainsi que de la correspondance qui en est résultée entre le gouvernement et ces personnes ; avec ensemble copie de toutes lettres, documents ou pièces justificatives se rattachant à la dite réclamation des dits Lemoine, aux procès qui en sont résultés entre les dits Lemoine et *Salvas*, et dans lesquels le gouvernement avait intérêt et s'est trouvé concerné.

Je ne suis en ce moment, Monseigneur, en ma qualité de président de l'une d'elles, que le faible interprète des sentiments de respect, de dévouement, de vénération profonde, qui animent tous les confrères envers votre Personne, et je suis heureux de pouvoir mettre aujourd'hui à vos pieds, l'hommage du sincère attachement que la Congrégation St. Michel et l'Union St. Joseph de Sorel, ont pour l'Eglise et pour son auguste Chef, Pie IX, que le pouvoir révolutionnaire ne cesse de persécuter dans ses droits les plus sacrés.

L'amour de notre Foi et l'amour de notre nationalité : voilà, Monseigneur, les deux grands ressorts du fonctionnement de nos sociétés. A la Religion, nous sommes redevables de ces sublimes notions de fraternité que nous aspirons à mettre en pratique ; et les liens sympathiques qui nous unissent, quoiqu'en deux corps distincts, nous portent à faire, dans notre humble condition, ce que la Patrie doit attendre de tous les siens. *Religion et Patrie* : telle est donc en deux mots la devise qui devra toujours nous rallier, au temps de l'épreuve comme en nos jours de fête.

Maintenant, Monseigneur, souffrez que je souhate, au nom des associations dont je suis l'organe, que vous soyez amplement dédommagé des travaux de votre ministère épiscopal, par les heureux fruits que vous leur verrez produire, et daignez permettre que je sollicite en faveur de nos membres,

du R. P. Lagier, O. M. I., du Révé. M. Provengal, curé de St. Césaire, et du Révé. M. Gauthier, vicaire à Belœil, qui doivent prendre part aux travaux de la visite épiscopale. La population était accourue en grand nombre à la rencontre de Sa Grandeur des différentes parties de la ville et de la paroisse, et elle encombrait tous les abords du débarcadère. Nos plus notables citoyens se faisaient remarquer aux premiers rangs. Les Sociétés St. Michel et St. Joseph, les Volontaires, les Pompiers, les élèves des Frères de la Doctrine Chrétienne et ceux du Collège, le corps de musiciens, figuraient avec honneur à l'arrivée.

La réception a été aussi grandiose que les circonstances ont pu le permettre. Un comité d'organisation, formé dimanche après-midi d'une assemblée publique, en avait pris l'initiative, et les membres de ce comité ont été puissamment secondés dans leurs efforts par l'empressement et la bonne volonté des citoyens. Tout a été mis en œuvre pour donner de l'éclat à la démonstration, et nous constatons avec plaisir que la population a atteint son but, car les choses se sont certainement très-bien passées.

M. le grand-vicaire Millier, accompagné de ses dignes adjoints, a reçu Mgr. de St. Hyacinthe. Trois salves de mousqueterie et un air de musique saluèrent le prélat au moment où le peuple avait le bonheur de le revoir. Monseigneur ayant béni la foule agenouillée, l'hon. juge Lorranger, au nom de la paroisse, lui fit lecture de l'adresse que voici :

A Sa Grandeur Monseigneur Charles La-rocque, Evêque de St. Hyacinthe.

Monseigneur,

Permettez aux fidèles de la Paroisse de St. Pierre de Sorel, d'approcher de Votre Grandeur, pour lui offrir leurs hommages, et déposer à ses pieds la protestation de leur dévouement filial. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ; nous le recevons le cœur plein d'allégresse et du bonheur.

Votre Grandeur comme les autres Evêques a été spécialement chargée de diriger l'Eglise de Dieu. Nous saluons dans votre personne, le Pasteur vigilant et fidèle qui, au nom du Seigneur, vient visiter son troupeau.

Vous Grandeur a pour nous le cœur d'un bon père ; nous voulons avoir pour elle la soumission et l'amour d'enfants dévoués.

Nous protestons de notre foi dans la mission divine de la Sainte Eglise Catholique ; nous protestons de notre foi dans l'inséparabilité du Souverain Pontife, et nous unissons nos prières à celles de Votre Grandeur, pour les triomphes de l'Eglise et la délivrance du vénérable Pontife, maintenant retenu captif par nos frères traités à leur foi.

Puisse le Dispensateur de tous les biens vous combler de ses faveurs, et vous conserver longtemps à l'affection de vos Diocésains et des Paroissiens de St. Pierre de Sorel.

M. le Dr. Bruneau, président de l'Union St. Joseph et représentant pour le moment les deux associations réunies, lut de son côté l'adresse suivante :

A Sa Grandeur Monseigneur Charles La-rocque, Evêque de St. Hyacinthe.

Monseigneur,

L'annonce de votre visite pastorale a fait accourir de toutes les parties de cette paroisse, un peuple avide de vous voir, de s'agenouiller en vous priant de le bénir, et de vous accompagner avec allégresse. Daignez Votre Grandeur distinguer dans cette foule enthousiaste, deux sociétés de secours mutuel, qui s'estiment grandement honorées de vous être présentées dans cette heureuse circonstance.

Je ne suis en ce moment, Monseigneur, en ma qualité de président de l'une d'elles, que le faible interprète des sentiments de respect, de dévouement, de vénération profonde, qui animent tous les confrères envers votre Personne, et je suis heureux de pouvoir mettre aujourd'hui à vos pieds, l'hommage du sincère attachement que la Congrégation St. Michel et l'Union St. Joseph de Sorel, ont pour l'Eglise et pour son auguste Chef, Pie IX, que le pouvoir révolutionnaire ne cesse de persécuter dans ses droits les plus sacrés.

L'amour de notre Foi et l'amour de notre nationalité : voilà, Monseigneur, les deux grands ressorts du fonctionnement de nos sociétés. A la Religion, nous sommes redevables de ces sublimes notions de fraternité que nous aspirons à mettre en pratique ; et les liens sympathiques qui nous unissent, quoiqu'en deux corps distincts, nous portent à faire, dans notre humble condition, ce que la Patrie doit attendre de tous les siens. *Religion et Patrie* : telle est donc en deux mots la devise qui devra toujours nous rallier, au temps de l'épreuve comme en nos jours de fête.

Maintenant, Monseigneur, souffrez que je souhate, au nom des associations dont je suis l'organe, que vous soyez amplement dédommagé des travaux de votre ministère épiscopal, par les heureux fruits que vous leur verrez produire, et daignez permettre que je sollicite en faveur de nos membres,

une place spéciale dans les bons souvenirs de Votre Grandeur.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, De Votre Grandeur, Le très-humble et obt. servt., P. C. A. BRUNEAU, Prés. des sociétés réunies.

Mgr. Larocque a répondu en peu de mots mais avec un remarquable à-propos, aux deux belles adresses qui venaient de lui être présentées, et après que Sa Grandeur eut pris place dans la voiture qui lui était destinée, le cortège commença à défilier aux sons de la musique. La décoration des rues faisait le plus bel effet, et les inscriptions rendaient sensibles les sentiments dont chacun était animé. Une arche de verdure avait été érigée un peu en avant du presbytère, et on y lisait l'inscription suivante : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !*

L'entrée solennelle à l'église se fit vers 7 heures et fut précédée d'une chaleureux discours d'introduction de la part de M. le curé Provengal. Monseigneur y donna la bénédiction épiscopale aux fidèles assemblés, et la Bénédiction du Très-Saint Sacrement termina la cérémonie.

Durant la soirée, un feu d'artifice, sans lequel les citoyens de Sorel auraient cru n'avoir fait les choses qu'à demi, couronna une démonstration déjà si imposante.

Jendredi matin, Monseigneur a commencé les travaux de la visite pastorale en administrant le sacrement de Confirmation, à ceux des élèves du Couvent de la Congrégation Notre-Dame qui devaient le recevoir.

Dans l'avant-midi, après la célébration d'une messe, et une instruction prononcée par le R. P. Lagier, un grand nombre de personnes des deux sexes ont été confirmées à l'église.

L'office de l'après-midi a consisté en un sermon du R. P. Lagier, suivi d'un Salut au Très-Saint Sacrement. Ensuite, Monseigneur a fait la visite du cimetière ; le clergé et tout le peuple assistaient à cette cérémonie édifiante.

Nous terminerons dans un prochain numéro notre compte rendu de la visite de Mgr. de St. Hyacinthe. L'affluence des fidèles est grande en ces jours privilégiés, et dénote leur désir de profiter des grâces qui découlent du sublime ministère confié à l'Evêque.

Visite Pastorale.

Voici l'itinéraire que suivra Mgr. de St. Hyacinthe dans sa visite pastorale :

St. Pierre de Sorel	5, 6, 7, 8, 9	Juin.
St. Robert	10, 11, 11	"
St. Victoire	12, 13	"
St. Ours	13, 14, 15	"
St. Roch	15, 16, 17	"
St. Denis	17, 18, 19	"
St. Antoine	19, 20, 21	"
St. Marc	21, 22, 23	"
St. Charles	23, 24, 25	"
St. Hilaire	25, 26, 27	"

[REPOS A BELLEIL.]

St. Jean-Bap.	29, 30	"
St. Mathias	1, 2, 3	Juillet.
Notre-Dame du Rich.	3, 4, 5	"
St. Marie	5, 6, 7	"
St. Angèle	7, 8, 9	"
St. Brigitte	9, 10, 11	"
St. Grégoire	11, 12, 13	"
St. Alexandre	13, 14, 15	"
St. Sébastien	15, 16, 17	"
St. Georges	17, 18, 19	"
St. Athanasie	19, 20, 21	"

Nouvelles diverses.

« REVUE CANADIENNE. »—La livraison de Mai de la *Revue Canadienne* contient les articles suivants :

I.—*Hélène*, Mémoire d'un Vieux Maître d'Ecole (Roman Canadien), fin : Dr. Ch. Deguise. II.—*Les Canadiens de l'Ouest*, Jacques Fournier : Joseph Tassé. III.—*Noies de voyage*, Le Golfe et les Provinces Maritimes : J. A. Génaud. IV.—*Les Varennes de Verendrye*, Pierre Margry. V.—*Bataille de Dorling*, traduite du *Blackwood's Magazine* : Charles Yriarte. VI.—*Chronique du Mois*, E. Prud'homme.

« BAZAR CANADIEN. »—Sorel semble être une place qui dans son essor vers le progrès favorise en même temps tous les genres d'industrie. L'épicerie, le fripière, le libraire, le bottier, le tailleur : tous y trouvent certainement des encouragements qui font bien augurer de Sorel et de l'avenir de ses commerçants ; mais il faut dire aussi que les hommes sont souvent beaucoup dans le

succès de leur entreprise. Qui par exemple pourrait venir à Sorel sans aller faire une visite à notre aimable et jovial encaenteur, J. H. Wright ? Outre le plaisir qu'on a de faire connaissance avec lui, on est certain de passer un joli quart d'heure à visiter son magasin rempli jusqu'au faite, des objets de fantaisie les plus nouveaux et dans les meilleurs goûts, qui peuvent entrer dans ce petit paradis des nouveautés les plus précieuses et à la mode. Et Wright est l'homme universel : vous trouverez réunis chez lui tous les genres de marchandises, de puis l'objet le plus précieux jusqu'au bouton de toilette du plus bas prix—entrez-y en passant et vous pouvez être assuré d'y retourner souvent.

Un autre membre du parlement fédéral est mort. M. Burton, de Port Hope, est décédé, lundi 3 juin, à sa résidence à Port Hope. Ainsi, trois députés de moins en trois jours.

Le montant des billets de la province du Canada en circulation est de \$2,956,676 ; les billets de la Puissance représentent \$6,973,450, et les billets francionnaires, \$395,357.

Il n'y a pas de question !—Le beau temps étant arrivé, les chaleurs commencent à se faire sentir, il faut que chacun se procure des habits plus légers. Pour cela, qu'on ne manque pas d'aller au nouveau magasin de marchandises sèches de J. B. Létendre, où l'on peut se procurer les étoffes les plus nouvelles et les plus en vogue à des prix très-moindres. Les gens de la campagne sont invités, d'une manière toute spéciale, d'aller rendre une visite à cet établissement.

DÉCÈS.
En cette ville, le 6 courant, à 42 h. P. M. Andrew Conliff, Ecuyer, Marchand, à l'âge de 81 ans. Le défunt a succombé à une maladie de cœur qu'il a souffert avec la plus grande résignation.

Derrière plus de vingt ans les Pastilles de Bryan pour les Poux ont maintenu leur réputation de guérir la toux, les rhumes et les affections des Poux. Ceux qui souffrent de la bronchite ou qui sont menacés d'être atteints par cette maladie ou toute autre affection des poux, à raison des symptômes qui se manifestent, devraient sur-le-champ essayer ces pastilles. Elles soulagent presque immédiatement, et guérissent ordinairement chaque fois qu'elles sont prises à temps. Souvenez-vous qu'un rhume ordinaire ou toux, si l'on ne s'en occupe pas d'abord, conduit souvent à cette maladie affligeante et funeste, la consommation. A vendre par tous les Droguistes et marchands de campagne au prix de 25 cts. la boîte.

PACHES CHEVAUX—Il y a des milliers de pauvres chevaux qui mènent une vie misérable, et qui n'ont presque pas de valeur à cause des diverses maladies dont ils souffrent, que les propriétaires de ces animaux devraient recourir à la santé et à leur valeur première, s'ils voulaient seulement tirer parti des moyens dont ils peuvent disposer. Par exemple, d'un à trois paquets des Poudres de Condition et du Remède Arabe de Darley produiront un résultat satisfaisant toutes les fois qu'on en fera usage : des centaines de personnes ont certifié le fait. Souvenez-vous du nom et voyez à ce que la signature de Hurd & Co. se trouve sur chacun des paquets. Northrup & Lyman, de Newcastle, Ont., sont les propriétaires de cette préparation en Canada, et elle est à vendre chez tous les apothicaires.

Acte de Faillite de 1869.

Dans l'affaire d'EDOUARD GRENIER, commerçant de la ville de Sorel,

Failli.

Les créanciers du failli sus-nommé sont notifiés par les présentes qu'il a déposé à mon bureau un acte de composition et de décharge de ses créanciers, comportant qu'il est exécuté par la majorité en nombre de ses créanciers représentant les trois quarts en valeurs de ses dettes, sujets à être comptés en établissant telle proportion, et si aucune opposition n'est faite au dit acte de composition et de décharge dans les trois jours juridiques qui suivront la dernière publication du présent avis, laquelle aura lieu SAMEDI, le VINGT-DEUX JUIN courant, le syndic soussigné procédera sur le dit acte de composition et de décharge selon sa teneur.

ALEX. MOFFAT,
Syndic.

Montréal, 8 juin 1872.—5ins.

Liste des lettres non réclamées au Bureau de Poste de Sorel, durant le mois de Mai 1872.

Aubuchon Arthur,
Allard Joseph,
Brulé Honoré,
Bibeau Joseph,
Boisvert Eugène,
Bazin A. G.
Bergeron Napoléon,
Brissette Héroïque,
Carré Louis,
Côté Roger Denis,
Crédit Antoine,
Charland Avila,
Charland Moïse,
Cormoyer Simon,
Cormoyer J. Bte,
Cormoyer Mathilde,
Cormoyer Claude,
Cusson Godfroid,
Duguet Georges,
Donely M.
Desjardins Pierre,
Forcier Apolline,
Godin René,
Gendron Alida,
Hart A. S.
Lamotte Joseph,
Lussier Philomène,
Larose Honoré,
Fecle Paul,
Lavallée Paul,
McClure M.
Monastesse David,
Murray William,
Murphy William,
Miller James,
Péloquin Philomène,
Pageon F. X.
Péloquin François,
Poirier Pierre,
Peltier Louis,
Poirier Nicholas,
Pellaud Harmina,
Sincaster Philomène,
Shorts James,
Sirois Albert,
St. Arnaud Louis,
Savoie M. A.
Thériault Siméon.
J. O. DUPLISSIS.

Sorel, 8 juin 1872.

J. H. WRIGHT
ENCANTEUR,
ET
Agent
POUR TOUTES SORTES DE
MONTRES D'OR ET D'ARGENT
HORLOGES,
Bargues d'Or et d'Argent,
CHAINES D'OR ET D'ARGENT,
Bijoux en Or et en Argent.
Une grande quantité de Bijoux de Deuil,
Bijoux en Jais et en Caoutchouc, toutes
espèces de Miroirs, Images et Cadres d'Images,
Verrerie, Vaisselle, Coutellerie,
Ainsi qu'un immense assortiment d'articles de goût.

—DE PLUS :—
J. H. WRIGHT,
Est agent pour la vente des Machines à Coudre :
GENUINE WHEELER WILSON,
LITTLE WANZEL,
AMERICAN SINGER,
Et toutes sortes de Machines à Coudre, Aiguilles, Fil, etc.
—AUSI :—
On trouve chez
J. H. WRIGHT
Du papier de tous genres, des Livres de Piété et d'Ecoles, des Chapeteaux, Croixes, Croix, Médailles, et un assortiment très-varié de Lunettes et de Lorgnons.

Au Bazar Canadien de J. H. WRIGHT,
SOREL.
Sorel, 24 avril 1872.—1an.

CADRES, MIROIRS et VITRES.
On trouvera, chez le soussigné, à faire encadrer sur moules dorées et autres finitions, toutes sortes de
Miroirs, Tableaux, Images, etc., etc., etc., sous le plus court délai.

—AUSI A VENDRE :—
Glaces pour miroirs, Vitres pour maisons, Tableaux, etc., etc., Châssis vitrés pour les jardins.
On a dessein d'un homme compétent pour la vente de ces articles en campagne, et toutes les commandes reçues à la librairie de La Gazette de Sorel seront promptement et soigneusement exécutées. Des spécimens de moufures sont déposés pour examen à la librairie.
A. E. MASSÉ,
Au Nord du Marché de Sorel.
Sorel, 29 mai 1872.—jno.

GRANDS AVANTAGES !!!
AU NOUVEAU MAGASIN
DE
LEFEBVRE & PAQUET.
No. 101, Rue NOTRE-DAME.
MONTREAL.

M. M. Lefebvre & Paquet, porte voisine de MM. Préfontaine, Perreault & Cie., informent le public des paroisses environnantes qu'ils auront toujours en mains un assortiment de
Marchandises Sèches
des mieux choisies et des plus variées pour toutes les saisons, qu'ils vendront à des prix extrêmement réduits.

**NOUBLIEZ PAS L'ADRESSE :
LEFEBVRE & PAQUET,
101, Rue NOTRE-DAME.**

N. B.—M. Paquet, ci-devant de Berthier, espère que les messieurs et les dames qui font des achats de marchandises sèches à Montréal durant l'été, voudront bien lui rendre visite.

Montréal, 1er avril 1872.—jno.

Après une expérience de vingt-cinq ans comme médecin, nous n'avons jamais rencontré de remède contre la maladie des poux sur lequel on put compter, jusqu'à ce que le Sirop Composé d'Hypophosphite de Fellows fut introduit. Cet article est vraiment digne de confiance, et il a réussi dans la plupart des cas où on l'a employé.

COMMENT ÊTRE BEAU.—Personne ne nie l'influence que peuvent avoir ceux qui ont une figure agréable et dont les bons regards captivent les autres. Cependant il n'est pas donné à tout le monde d'avoir de beaux traits, parce qu'ils sont ce que Dieu les a faits ; mais chacun, pour ainsi dire, peut paraître beau, surtout avec une bonne santé. Si votre système est en désordre, le meilleur remède dont vous puissiez vous servir est le Grand Remède et les Pilules "Shoness", vu qu'elles purifient et enrichissent le sang, et vous rétablissent sous tous les rapports, quel que soit votre mal.—1m.

ON DEMANDE
Immédiatement deux commis pour les marchandises sèches.
S'adresser à
Wm. FOY.
Sorel, 5 juin 1872.—jno.

ALBION HOTEL
PAR
J. VANASSE.
Le soussigné informe le public qu'il vient d'ouvrir un magnifique Hotel, dans la maison ci-devant occupée par M. L. Labbé.
Les voyageurs trouveront toujours à cette maison une table bien servie, de bonnes chambres et les meilleures liqueurs.
Il y a aussi de magnifiques écuries qui peuvent loger 50 chevaux.
Le propriétaire de cet Hotel, portera toujours une grande attention aux voyageurs qui voudront bien favoriser son établissement.
J. VANASSE.
Sorel, 22 Mai 1872.—1m.

BANQUE MOLSON.
Capital en Circulation..... \$1,500,000
do en Réserve..... 125,000
Fonds Contingent..... 13,000
La succursale de la Banque Molson à Sorel, sur la Rue du Roi, à quelques pas de l'imprimerie de La Gazette
Bout des Gazettes sur
LONDRES, Angl.;
NEW-YORK, E.U.
HALIFAX, N.-E.
ST. JEAN, N.-B.

Et sur toutes les principales cités et villes des provinces de Québec et d'Ontario.
Elle offre de très-grands avantages à ceux qui sont engagés dans les affaires.
Elle agit libéralement avec les Marchands et les Manufacturiers.
Elle escompte pour la classe des Cultivateurs.

Elle achète et vend
l'Echange Sterling, l'Echange de New-York, les Greenbacks, etc., à DES TAUX TRÈS-FAVORABLES.
Elle fait des avances sur le Cours et les Sûretés des Etats-Unis à des conditions raisonnables.
Enfin, aux dépositaires elle accorde CINQ pour cent d'intérêt.
A. D. BURNFORD,
CAISSIER, pro tempore.
Sorel, 29 Déc. 1871.

A VENDRE A BERTHIER.
Un magnifique emplacement d'un demi-acre de front sur deux de profondeur, situé en la concession du canal du Nord, près du Fleuve, avec une maison, un grand hangar et plusieurs autres bâties en bois dessus érigées ; le tout dépendant des successions de feu John Morin et de sa femme Catherine Giroux, son épouse. Le site est les bâties sont bien convenables pour y faire le commerce de grains et de farine ainsi que le commerce d'épicerie. Pour les conditions, qui seront aussi faciles que possible, s'adresser à Charles Emond, Ecuyer, tuteur, ou au soussigné.

F. X. LAFOND,
NOTAIRE.
Berthier, 24 Octobre 1870.

1872. WILLIAM KELLY. 1872.
Marchandises Nouvelles.
Marchandises Nouvelles.

Le soussigné vient de recevoir et d'offrir en vente son magnifique assortiment de marchandises de printemps et d'été, qui se compose comme suit :

Une grande quantité de belles étoffes à robes assorties ;
1 Caisse de Gants en kid alexandre de toutes couleurs et grandeurs pour dames et messieurs ;
1 do. de coton blanc ;
1 do. de frappe bruns ;
400 pièces de tweed de tous les goûts ;
300 do. Etoffes pour habits ;
Un grand nombre d'articles de goût qu'il serait trop long d'énumérer ;
500 Chapeaux de feutre pour Hommes et Enfants ;
700 habillements complets, de toutes descriptions, grandeurs et qualités, et de différents prix ;
3,000 aunes de Toile du pays ;
3 caisses de mérinos français de couleurs variées et de tous les prix ;
Une grande variété de tapis de qualité supérieure ;
1 caisse de coupons de drap ;
Chaussures de toutes sortes, Claque, Malles, Valises, Pardessus en Caoutchouc, etc., etc.
Entré au magasin du soussigné avant d'aller ailleurs, et vous trouverez votre profit.

WILLIAM KELLY,
MARCHAND,
Contrevents Rouges,
Vis-à-vis le Marché, SOREL.
Sorel, 24 Février 1872.

PROPRIETE A Vendre.
Une magnifique maison en brique à un étage, avec une belle cour, hangar, écurie, etc., située sur la rue Elizabeth.
CONDITIONS FACILES.
S'adresser à
DAME VVE. JOS MONDOR.
Sorel, 5 juin 1872.—jno.

MODES! MODES!!
Grande lacune comblée.
Le besoin d'un nouvel établissement de tailleur se faisait depuis longtemps sentir à Sorel. C'est ce qui a décidé
M. J. O. BOURRET
à venir s'établir ici, et il est bien résolu de s'y fixer définitivement, s'il rencontre l'encouragement auquel il croit avoir droit de s'attendre, tant comme ancien sordois qu'en sa qualité d'ouvrier de première classe.
Fort de ces faits, il ose solliciter une part du patronage public. Tout ouvrage qu'on voudra bien lui confier, sera exécuté avec soin et sous le plus court délai.
Il désire attirer l'attention toute spéciale des amateurs sur la coupe de ses pantalons, qui ne sont surpassés par aucun établissement de Montréal.

JOSEPH BOURRET,
TAILLEUR,
En arrière du Marché.—SOREL.
Sorel, 25 Octobre 1871.—lan.

Epiceries, Liqueurs, Parfumeries,
ETC., ETC.

N. H. GEARY
COIN NORD DU MARCHÉ PRINCIPAL,
SOREL.
Tout en remerciant le public pour l'encouragement libéral qu'il a bien voulu lui accorder jusqu'aujourd'hui, sollicite de nouveau son attention sur son grand assortiment de première qualité,

Liqueurs
de premier choix, telles que :
VIN BLANC, VIN ROUGE,
GIN, COGNAC,
BIERE et PORTER, WHISKY,
ETC., ETC., ETC., ETC.,
EN GROS ET EN DETAIL.
C'est le magasin le plus près des quais de la Cie du Richelieu, ce qui est un grand avantage pour ceux qui visitent nos marchés et qui font des achats dans ce genre de commerce.

—DE PLUS :—
Le soussigné ouvrira cette semaine une nouvelle épicerie sur la rue Augusta, Porte voisine de L. LEDUC, où les familles pourront s'approvisionner de tous les articles ci-dessus mentionnés, à bon marché et d'une bonne qualité que partout ailleurs.
Effets livrés à domicile.
N. H. GEARY.
Sorel, 1er Mai 1872.—tni.

N. ARSENEAULT

A le plaisir d'annoncer que maintenant son stock de marchandises sèches de printemps et d'été est au complet, lesquelles marchandises ont été achetées avant la hausse, c'est-à-dire depuis le mois de janvier, de 15 à 20 pour cent à meilleur marché qu'aujourd'hui, et il espère que comme par le passé ses nombreuses pratiques et le public en général ne manqueront pas de venir faire une visite à son magasin avant que d'aller ailleurs.

Voici quelques-unes des marchandises qu'on ferait bien de se procurer sans délai, vu que l'augmentation continue :
Mérinos français assortis de prix et de couleurs,
Alpaca noir de tous prix,
Etoffes à robes de toutes sortes,
Tweeds canadien et anglais,
Draps noir, brun, et gris,
Rubans assortis,
Gants de kid, soie et fil,
Serviettes et Toile à Nappes,
Un grand assortiment d'Indiennes à bon marché,

COTON JAUNE,
DRAP A SOUTANES,
COTON A FILER,
COTON HOROCKS, A & B,
Enfin un grand nombre d'autres marchandises qu'il serait trop long d'énumérer. Venez et vous verrez.
N. ARSENEAULT,
Voisin de Wm. Lunan.
Sorel, 4 mai 1872.—jn.

P. P. YAN,
NOTAIRE
[CI-DEVANT D'YANASSA],
Maintenant à l'Ancien Bureau de
J. B. L. PRECOURT, Ecr.,
RUE PIERRE.—SOREL.
Sorel, 29 mai 1872.—lan.

NOUVEAU MAGASIN
DE
MARCHANDISES SECHES
A SOREL.
—O—
DESSERT & RITTER
Informent respectueusement le public de la ville de Sorel et des paroisses environnantes, qu'ils ont ouvert

LE 1er MAI,
Leur magasin de
MARCHANDISES SECHES,
Dans la bâtisse autrefois occupée par M. Ovide Pautoux, et voisin du magasin de M. Wm. Foy.
Les nouveaux associés auront toujours en mains ce qu'il y a de mieux dans ce genre de commerce, et ils espèrent que le public de Sorel voudra bien leur accorder une part de son bienveillant patronage.

DESSERT & RITTER.
Sorel, 10 avril 1872.—Gm.

A VENDRE.
La magnifique Ile connue sous le nom de "Ile Morrisson," située à quelques arpents de la ville de Berthier, et contenant plus de 500 acres de terre en état de culture, avec maison, granges, etc., le tout en bon ordre. Cette propriété appartenait et devant à feu Wm. Morrisson, Ber.

ET
Un terrain contenant 20 arpents en superficie, dont la plus grande partie se trouve dans la dite ville et actuellement occupé par M. Jaltbert, Hôtelier. Abouissant au quai de la Cie du Richelieu, ce terrain est avantageusement situé pour un hôtel, mais son pension ou résidence privée. Une vaste maison à deux étages, des écuries, hangars, etc., sont construits sur la propriété, à peu de distance du quai.
Les conditions de la vente seront très-libérales, et des titres incontestables fournis aux acquéreurs.
Pour plus d'informations, s'adresser sur les lieux à Madame P. O. Demaray, ou à
J. O. CHALUT, N. P.
Berthier, 11 Janvier 1872.—

Dissolution de Société.
La Société qui a existé jusqu'à présent sous le nom de
MULLEN & McCALLIAN,
a été dissoute de consentement mutuel. A l'avenir les affaires seront conduites par John Mullen, au même lieu et

D'après le même principe qu'auparavant.
Comme ce dernier a acheté ses marchandises de printemps de bonne heure et pour ainsi dire, toutes les semaines, il a pu profiter de presque chaque nouvelle importation dans le choix de ses effets. Ainsi, les personnes qui ont des marchandises sèches à acheter, y trouveront leur profit en se rendant à son magasin pour voir ses marchandises et connaître ses prix avant que d'aller ailleurs.
En outre, le soussigné se propose d'avoir constamment en mains un bon assortiment de marchandises sèches de qualité et de goût.

Dans le magasin ci-devant occupé par
M. Wm. McCallian,
VIS-A-VIS LE MARCHÉ.—SOREL.
J. MULLEN.
Sorel, 17 avril 1872.

CHARLES LEVESQUE
MEDECIN VETERINAIRE,
Diplômé du Collège Vétérinaire
DE MONTREAL,
Vient de fixer sa résidence à Berthier [en haut], et ses services seront à la disposition du public pour toutes sortes de maladies affectant les animaux.
On pourra le consulter à n'importe quelle heure de la journée.

BUREAU vis-à-vis chez le Dr. LAFONTAINE.
M. LEVESQUE est aussi agent pour la
Compagnie d'Assurance Agricole,
qui assure que les bâties de fermes et les résidences isolées, contre le feu et le tonnerre.
Sorel, 29 Décembre 1871.—sm.

BILLARD.
Le soussigné informe le public qu'il vient d'ouvrir une salle de billard, au-dessus du magasin de M. Geary, en arrière du Marché.
Le billard est en très bon ordre.
ED. LEMOINE.
Sorel, 10 mai 1872.—um.

ON DEMANDE.
Un apprenti et un compagnon forgeron, et un apprenti et un compagnon sellier.
S'adresser à
GILBERT BOURDELAIS.
Sorel, 1er Mai 1872.—jno.

C. MONGEON,
Désire informer le public qu'il a en mains un magnifique assortiment de
Marchandises sèches de toutes qualités,
Son assortiment d'été est très complet et il attire l'attention des Dames sur les magnifiques
Etoffes à Robes
qui sont d'une grande variété.

Les Messieurs trouveront toujours les meilleurs
TWEEDS,
DRAPS, etc.,
et pourront être servis promptement pour leurs commandes d'habits, par le tailleur qui est attaché à l'établissement.
Une visite est respectueusement sollicitée au Magasin de
C. MONGEON,
EN FACE DU MARCHÉ.—SOREL.
Sorel, 25 Mai 1872.—tm.

NOUVEL ETABLISSEMENT
BIJOUTERIE, HORLOGES, Montres, Etc., Etc.

M. ARTHUR B. LAPRENIERE
vient d'ouvrir son nouvel Etablissement, et il tiendra constamment un assortiment complet de
MONTRES ET HORLOGES,
CHAINES D'OR ET D'ARGENT,
BAQUES D'OR ET D'ARGENT,
BIJOUTERIE DE DEUIL
En jais et Caoutchouc,
BIJOUX DE FANTAISIE,
VIOLONS, CONCERTINAS, ETC.,
COUTELLERIE DE TOUTES SORTES.

Il se chargera de toutes les commandes pour réparations, etc., qu'on voudra bien lui confier, à des prix très-réduits.
Dans le magasin autrefois occupé par
M. ALBERT GUNLACK,
VOISIN DE
M. PIERRE BELLEFEUILLE,
RUE QUEEN.—SOREL.
Sorel, 1er Mai 1872.—10m.

MAISON A VENDRE.
Une jolie maison en brique à deux loggements, située sur la Rue Charlotte, à quelques pas du Palais de Justice, avec 50 pieds sur 40 de terrain. Il n'y a aucune rédevance ni hypothèque attachée à la propriété.
Conditions libérales...
S'adresser au bureau de La Gazette de Sorel, ou à J. O. HURTEAU et
AUGUSTIN PORTELANCE,
Sorel

Sorel, 18 mai 1872.—jno.

D. JOHNSON,
Horloger et Bijoutier,
Enseigne de la Grosse Montre,
RUE DU MARCHE, SOREL.

M. Johnson tient constamment un assortiment de Montres, Horloges, Bijouteries, et tout ce qui concerne cette branche. Une attention spéciale est donnée à la réparation des Montres, Horloges, Bijouteries, etc. Les articles réparés sont livrés au temps dit.
Sorel, 13 avril 1872.—tni.

Librairie Nouvelle à Sorel.

M. ELZEAR BOUTHILLIER,
ci-devant de St. Hyacinthe, a l'honneur d'annoncer au public en général, qu'il vient d'ouvrir une librairie à Sorel. Les Messieurs du clergé, messieurs les commissaires d'école, ainsi que messieurs les marchands, y trouveront un assortiment très-complet en librairie, papeterie, imagerie, articles religieux et de fantaisie, papier à enveloppes, etc., etc., en gros et en détail ; cadres dorés faits à ordre sous le plus court délai. M. Bouthillier aura toujours pour guide les prix de Montréal.
A L'ENSEIGNE DE GROS LIVRE,
RUE AUGUSTA,
Dans la grande bâtisse en briques de M. François Dupré,
Près du Marché de Sorel.
Sorel, 10 Mai 1872.—2m.

Adresses d'Affaires.

J. B. L. PRECOURST
ET
L. P. P. CARDIN
NOTAIRES
RUE PRINCE,
Près de l'Eglise Anglicane, — SOREL.
On trouvera constamment à leur bureau
ARGENT A PRETER,
SUR BILLETS PROMISSOIRES,
OBLIGATIONS, TRANSPORTS DE CREAN
CE, ETC., ETC.

A vendre ou à acheter
Aux meilleures conditions possibles

Or, Argent monnayé, Billeets de
Banque, Chèques, Greenbacks, Let-
tres de change sur New-York ou
ailleurs.

Ces MM., comme par le passé
prendront tous ordres pour vente
d'immeubles, collection de comptes,
ventes, loyers, etc., etc.

L. P. P. CARDIN est agent pour
Sorel, et les environs, de l'Assurance
Anglaise ayant nom *Queen Fire and*
Life Assurance Company, dont le ca-
pital est de deux millions sterling.

Sorel, 9 Janvier 1869.—lan

J. A. E. GENEVEUX.
MUSSIÈRE
ET
AGENT COLLECTEUR
Bureau à Berthier (Ville).
J. A. E. GENEVEUX.
22 Fév. 1868.—lan.

L. A. DEBLOIS,
AVOCAT.
St. François du Lac.
Suivre es Circuits de Drummondville, St
François et Richelieu.
St. Frs. du Lac, 27 juillet 1870.—lan

S. LAPALME
NOTAIRE.
RUE KING—VIS-A-VIS
La Gazette de Sorel.
M. Lapalme assure les bâtiments et
leurs cargaisons.
Sorel, 24 juin 1871.—ua.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
LA NEW-YORK
ETABLIE EN 1845.
CAPITAL \$16,000,000.
BUREAU PRINCIPAL,
346 & 348 Broadway New-York
Montreal 162 Rue St. Jacques.
Dépôt en Canada \$100,000

Cette Compagnie offre aux assurés tou-
tes les garanties possibles, et possède la
confiance de nos principaux hommes d'aff-
faire de la Puissance.

AGENT A SOREL,
A. E. BRASSARD,
Bureau de BARTHE et BRASSARD,
AVOCATS,
RUE DU ROI.
Sorel, 26 août 1871.

IMPERIAL
Fire Insurance Company
OF LONDON (ESTABLISHED 1803),
CAPITAL AND RESERVED FUND

£1,965,000 -- sterling.
FUNDS INVESTED IN CANADA—\$106,000
CHAS. D. HANSON,
Inspector.

RINTOUL BROS.,
General Agents for Canada,
24 St. Sacramento Street
J. CARTIER, Jr.,
AGENT.—Sorel

Sorel, 18 Novembre 1871.—lan.

MODE DE PRINTEMPS
POUR 1872.

Enseigne
du
McVUTON
Noir,
Sorel.

A. BOUCHER
PÂTISSIER,
Sorel, 13 Août 1862.

Vérités Importantes!

Établie en 1832.
LA
Salsepareille
DE
BRISTOL
En grande Bouteille d'une quar



Le Grand Purificateur du Sang
L'usage en est surtout recommandé
pendant le printemps et l'été.

Boisson de Régime.
par tous ceux qui sont malades, ou qui veulent
prévenir la maladie. C'est la seule prépara-
tion naturelle et simple pour la guérison d'un
grand nombre de cas les plus dangereux et les plus en-
crassés de Scrofules ou Mal du Foie de plaies an-
ciennes, de Boutons, de Tumeurs, d'Abscess
d'Ulcères, et de toutes sortes d'Eruptions Scabi-
euses. C'est aussi un remède sûr et infail-
lible pour la Catarrhe, l'Impétigo, les Dartres,
la Teigne, le Scorbout, la Syphilis ou Mal
Vénérien, les Tumeurs et les Affections Nér-
viques, la Dabilité Nerveuse et Générale
du Système, la perte de l'Appétit, la Langueur
et l'Étourdissement, et toutes les Affections du
Foie, les Fièvres intermittentes, les Fièvres Bi-
lieuses, les Frissons, la Fièvre lente et la Jau-
nisse.

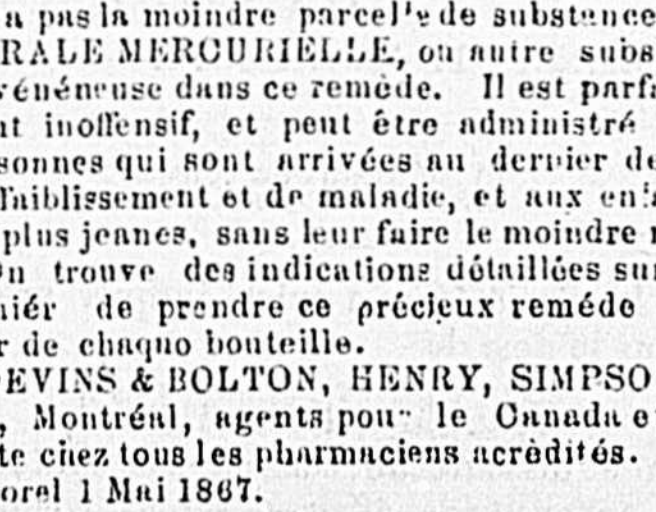
Garantie la plus puissante et la plus pur
Préparation de
VÉRITABLE SALSEPAREILLE DE
HONDURAS
qui soit mise en vente.

C'est le meilleur, et, en réalité, le seul remè-
de sûr et infailible pour la guérison de toutes
les maladies résultant d'un état vicié ou im-
pur du sang, ou de l'usage excessif du Mercure.
Les malades peuvent demeurer assurés qu'il
n'y a pas la moindre parcelle de substance MI-
NÉRALE MERCURIELLE, ou autre substan-
ce vénéneuse dans ce remède. Il est parfaite-
ment inoffensif, et peut être administré aux
personnes qui sont arrivées au dernier degré
d'affaiblissement et de maladie, et aux enfants
les plus jeunes, sans leur faire le moindre mal.
On trouve des indications détaillées sur la
manière de prendre ce précieux remède au-
tour de chaque bouteille.

DE VINS & BOLTON, HENRY, SIMPSON &
Co., Montréal, agents pour le Canada et en
vente chez tous les pharmaciens accrédités.
Sorel 1 Mai 1867.

VÉRITABLE SALSEPAREILLE DE
HONDURAS
qui soit mise en vente.

PILULES
VEGETALES



DE
BRISTOL

ELLES NE CONTIENNENT NI GALOMEL,
NI AUCUNE AUTRE SUBSTANCE
MINÉRALE.

Un foie sain,
Une digestion vigoureuse,
Un bon appétit, sont
Quelques-uns des bienfaits dérivés d'un régime
DE PILULES VÉGÉTALES DE BRISTOL.

Une cure certaine pour les maux d'entrailles,
Un grand remède pour les voies urinaires,
Un puissant tonique pour l'estomac,
Sont des propriétés qui se trouvent dans

LES PILULES VÉGÉTALES DE BRISTOL.
Une médecine qui ne dégoûte pas,
Une purgation qui n'affaiblit pas,
Un agent qui rend plus sain,
Sont quelques-unes des vertus possédées par

LES PILULES VÉGÉTALES DE BRISTOL.
Une médecine sûre pour les femmes,
Un correctif certain de leurs dérangements,
Un remède complet de leurs irrégularités,
Sont des effets infaillibles d'un régime.

DES PILULES VÉGÉTALES DE BRISTOL.
Un teint clair,
Une peau unie et
Une haleine fraîche sont
Les résultats certains de ce meilleur des agents

LES PILULES VÉGÉTALES DE BRISTOL.
Dans toutes les maladies de nature scrofu-
leuse, ulcéreuse ou syphilitique, dans toutes
celles provenant d'un sang dénature et vicié
par l'usage du fer, du mercure ou de tout autre
minéral,

LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL
doit être employée de concert avec les PILU-
LES. Les malades peuvent compter qu'ils
l'emploient ensemble, comme il est indiqué
sur l'enveloppe, aucune maladie ne peut résis-
ter longtemps aux pouvoirs combinés de ro-
cherche et de nettoyage de ces deux

GRANDS REMÈDES.

Bureau principal :
193 rue St. Jacques, près de la Banque Molson.
MONTREAL, —Canada.
AINSI QU'A
S. LAPALME.
Agent Spécial et Inspecteur d'agences,
pour la partie française de la Province de
Québec,
Maison St. Laurent,
SOREL, —Canada.
Sorel, 23 Décembre 1871.—ua.

BRASSERIE
DE SOREL.

Les propriétaires de cet établisse-
ment s'étant à grands frais procuré les
services de M. DAWSON, Brasseur et
Maltre de plus de 30 années d'expé-
rience, et ayant fait faire de grandes
réparations et comptant sur l'encoura-
gement public, ont le plaisir d'annon-
cer qu'ils auront toujours à la disposi-
tion de leurs pratiques une grande
quantité de

BIERE et de PORTER

de première qualité, en tonnes, ou en
barils de 60-30-20-15-5 gallons, et
en bouteilles, ainsi que toutes espèces
de sirops tels que :

Sirop de Citron,
Gingembre, Etc., etc.
Biere de Gingembre,
Cidre, etc., etc.

Tous ordres de la campagne ou d'ail-
leurs adressés à nos agents ci-après
nommés, seront promptement servis.
Les familles de la Ville de Sorel, ma-
gasins Bateaux à vapeur, Hôtels, etc.,
etc., seront servis à domicile suivant
leurs désirs.

La vente de la bière et autres effets
de l'établissement sera faite pour ar-
gent comptant, excepté que d'autres
arrangements soient pris avec les pro-
priétaires.

M. T. Préfontaine, l'un des associés,
et M. L. Chénavey agissent comme
nos agents pour la vente de la bière
ou achats de grains, réception d'ordres
pour envois, collection de comptes et
autres affaires concernant l'établisse-
ment.

J. B. L. PRECOURST.
G. LABELLE,
T. PRÉFONTAINE.
Sorel, 2 Septembre 1868.—lan.

L'EQUITABLE
DE
NEW-YORK.
120-Broadway-120
ASSURANCE SUR LA VIE.

FONDS DE GARANTIE..... \$15,000,000
REVENU ANNUEL..... 7,000,000
MONTANT ASSURÉ (affaires
nouvelles) 1870..... \$40,295,799

TOUT ARGENT: PUREMENT MUTUEL ;
DIVIDENDES ANNUELS.

La besogne nouvelle de l'Equitable est
plus considérable que celle d'aucune autre
Compagnie d'assurance sur la vie en Eu-
rope ou en Amérique.

Nouvelle Police à fonds d'épargne,
system Tontu

Présente les caractères suivants, mis en
évidence par le calcul des résultats pro-
bables d'une Police de \$10,000.00 au
même taux d'une Police ordinaire sur la
vie. Age : 37. Prime annuelle : \$281.70.

10. Vente de la Police à la Compagnie.
à l'expiration de 10 ans :
" " 15 ans 151 " " " "
" " 20 " 201 " " " "

20. Police acquittée
à l'expiration de 10 ans..... \$ 7,000
15..... 14,000
20..... 22,000

30. ANNUITE.
A l'expiration de 15 ans les profits étoi-
nent la prime annuelle, et au moyen des
dividendes annuels subséquents l'assuré
s'acquiert un revenu de..... \$173.30
ou à la fin des 20 ans..... 647.40

LES ESTIMÉS SONT CONSTATÉS D'APRÈS
LA MEILLEURE MÉTHODE ET SONT
RÉVISÉS PAR
SHEPPARD HOMANS,

Les personnes désirant assurer leur
vie, ne doivent pas manquer pour leur
avantage d'examiner ce nouveau système
avec soin. Les documents donnant des ren-
seignements particuliers sur les règlements de
la Compagnie au sujet de l'émission des
dites Polices à fonds d'épargne, avec des
tables très-étendues des taux et autres ma-
tières intéressantes, peuvent être obtenus
en s'adressant à

R. W. GALE,
Agent général pour le Canada et les
Provinces Anglaises de l'Amérique du
Nord.

Bureau principal :
193 rue St. Jacques, près de la Banque Molson.
MONTREAL, —Canada.
AINSI QU'A
S. LAPALME.
Agent Spécial et Inspecteur d'agences,
pour la partie française de la Province de
Québec,
Maison St. Laurent,
SOREL, —Canada.
Sorel, 23 Décembre 1871.—ua.



Bronchite guérie.

SMITHFIELD.
J. C. CHAMBERLAIN, ECR.—Le
présent est pour certifier que, il y a envi-
ron trois ans, je fus affligé d'une Bronchite
qui dura dix-huit mois. Je souffrais tel-
lement du défaut de respiration que je ne
parlais qu'avec beaucoup de difficulté, et
que durant la nuit j'étais souvent obligé
de rejeter les couvertures et de me lever
dans mon lit de crainte d'étouffer. J'em-
ployai l'espace d'un an trois des plus habi-
les médecins du comté de Northumberland
sans éprouver de soulagement. De fait,
j'allais toujours en empirant. A la fin on
me conseilla de faire usage du grand remè-
de "Shoshonees." J'en achetai une bou-
teille, et, dès que j'en eus bu à peu près le
contenu, je commençai à me sentir un peu
mieux. J'en employai deux autres bou-
teilles, et, à mon grand plaisir, je me trou-
vai aussi bien que j'avais jamais été avant
ma maladie, et cet heureux état de santé
ne s'est point démenti depuis.

JOHN SILVER.
Assermenté devant moi, à Smithfield, ce
sixième jour d'Avril, A. D. 1870.

J. M. WELLINGTON, J. P.
ADMIRABLE GUERISON DE PNEUMONI.
BROOKLYN, 5 avril 1870.

J. C. CHAMBERLAIN, ECR.—
Monsieur,
Le présent est pour certifier que mon
épouse était tellement affaiblie par la Pneu-
monie, que le médecin l'avait abandonnée.
Il disait que ses poumons étaient tumé-
fiés, et que la Médecine était impuissante à
la sauver. Comme dernière ressource, j'ach-
etai une bouteille du Grand Remède
"Shoshonees." Au bout de deux jours,
les symptômes de la maladie étaient déci-
dément meilleurs. La maladie fut vaincue
si promptement qu'après avoir achevé cette
bouteille la malade avait la force de s'as-
seoir. En continuant à faire usage de ce
remède elle fut parfaitement guérie.

Vous êtes libre de publier ces faits pour
l'avantage de ceux qui sont affligés de la
même manière.

T. C. BROWN,
Ministre méthodiste épiscopalien.

**Publiez l'heureuse nou-
velle !**
Que le GRAND REMÈDE et les PI-
LULES "SHOSHONEES," du célèbre
médecin le docteur Lewis Josephus, de la
grande tribu des Shoshonees, dans la Co-
lombie Britannique, produisent les gué-
risons les plus merveilleuses dont le monde
ait entendu parler. Dans les annales de
l'Histoire Médicale du Canada, jamais
l'introduction d'aucun remède n'a été au-
paravant couronnée d'un pareil succès.

POURQUOI CELA ?
Tout simplement parce que les nombreux
ingrédients végétaux d'un effet médical
important [tels que les Extraits d'Eccece
de Cerisier sauvage, le Podophylle, le Ge-
nièvre, la Cassie, l'Extrait composé de
Coloquinte, le Jalap, l'Aloès de Socotra,
etc.], qui entrent dans la composition de
ce remède, sont combinés et mélangés
avec tant d'art qu'ils en font un des cura-
tifs les plus pénétrants du monde entier, et
dont l'action sur tout le système ne peut
être que très-satisfaisante. Quelle que
soit votre maladie, et quel que puisse être
le temps de sa durée, le Remède ira à la
source du mal et vous étonnera par la ra-
pidité avec laquelle vous reviendrez en
plaine santé et recouvrerez votre pleine
vigueur.

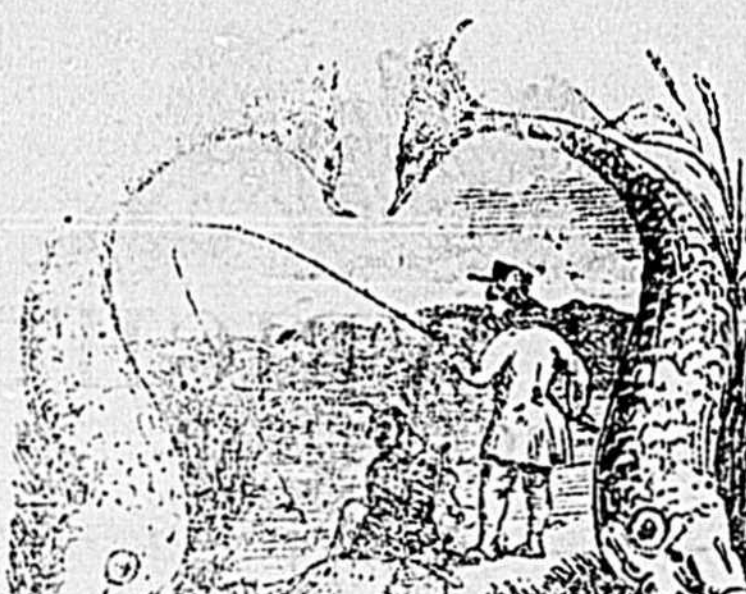
Cette médecine est agréable et peut être
prise en toute sûreté ; on garantit qu'elle
guérira d'une manière permanente toutes
les maladies de la Gorge, des Poumons, du
Foie, des Rognons, des Organes Digestifs,
etc., etc., de même que la Scrofule, les
diverses Affections de la Peau, les Humeurs,
et tous les maux provenant de l'Impureté
du Sang, le Troisième degré de la Con-
sommation excepté. Pour plus amples in-
formations, de même que pour toutes les
directions sur la manière de se servir du
Grand Remède et des Pilules "Shoshonees,"
accompagnées de témoignages et de
certificats de guérisons, voir le Traité, le
Livret ou l'Almanach et les circulaires que
tout Pharmacien de la Puissance fournira
sur demande—gratuit.

Prix du Remède en grandes bou-
teilles d'une pinte..... \$1.00.
Pilules par Boîte..... 0.25.

En vente à Sorel, à la Pharmacie du
Dr. Bruneau.
22 juin 1870.—ua.

EDWARD O'HEIR,
Marchandises sèches et grand as-
sortiment de Hardes faites.
Rue du Roi en ace du magasin de
M. François Labelle

GERMAIN PELLETIER,
Marchand de bois et de charbon.
Rue de la Reine.



FORGE.

Augustin Portelance.
RUE CHARLOTTE—SOREL.
La où l'on se procure le meilleur ou-
rage à des prix modérés et à des con-
ditions libérales. Ainsi que du Charbon de
première qualité. Du fer de toutes ép-
ces ainsi que de l'acier.
On trouvera aussi des roues de voitures et
plusieurs proportions

Le soussigné tout
en remerciant le
public de Sorel et
des environs pour
l'encouragement
libéral qu'il en a
reçu, annonce que
sa Forge est main-
tenant bien men-
tenue pour faire tout
espèce d'ouvrage en fer
tels que :

**Quincaillerie et Poêles, Poêles de Cui-
sine à Charbon ou à Bois, d'après les Modè-
les les plus en usage, Poêles doubles et
Poêles à 2 fourneaux, Poêles à charbon pour
les Salles, Poêles à bois, Grilles, ainsi qu'un
assortiment général de Ferronnerie, Bâches,
Pelles, Fourches, Hottes, Râteaux, etc., etc.,
Et une grande quantité d'Agrès de Pêche,
Manches de Ligne, Hameçons, Guillets, Ap-
pâts, etc., etc.**

**Chaudières, Ustensiles en fer, Réfrigé-
rants de toutes grandeurs, Couchettes en fer,
Pompes pour les Puits et les Citerne, Moulins
à tordre le linge, etc.**
Poudre, Plomb, Cartouches pour les Fusils
se chargeant par la culasse.

CHEZ
G. LEPAGE,
210, rue St. Paul, Montréal.—ua.

LAURENT, LAFORCE & CO.
225.
RUE NOTRE DAME,
MONTREAL.

Importateurs des célèbres
PIANOS
DE
KNABE & Cie., Baltimore,
SCHNITZ & LUDOFF, New-York,
MARSHALL & WENDELL, Albany.

PIANOS
DE SMITH, BOSTON.
Chaque instrument sera garanti pour
cinq ANS.

Pianos pris en échange.
26 Juillet 1871.—ua.

ENSEIGNE
DU
Cadenas d'Or

ENSEIGNE DU CADENAS D'OR.
Ferronnerie, Contellerie, Articles Electre-
pliqués, Parafites à Boue, Sabotières faisant
la crème à la glace en quatre minutes, Cou-
vre-plats, Baguettes d'escaliers et de cadres,
Corniches et ornements de rideaux, etc. Poêles
de cuisine et de passage à bois et à charbon.
Agent pour la vente du magnifique Poêle
de passage à charbon.

American Base Burner,
le plus parfait poêle dans le marché, et aussi
agent du Nettoyage Universel

SAPOLIO
dont plus d'un million de personnes se servent
L. J. A. SURVYER,
524, Rue Craig, Montréal.
26 Juillet 1871.—ua.

J. T. LETOURNEUX,
IMPORTATEUR DE
PEINTURES
De toutes couleurs,
Huile, Vernis, Verres à Vitres, Mastique, Pin-
ceaux, Lampes, Chemisées, Gla-
ces pour Miroirs, Tein-
ture de toutes cou-
leurs, Etoupe, Cold
Tar, etc.

No. 259, Rue St. PAUL,
Près de la Rue St. Vincent,
MONTREAL.
26 juillet 1871.—ua.

\$20,000
A prêter sur HYPOTHEQUES à des condi-
tions libérales.
S'adresser à
BARTHE & BRASSARD,
AVOCATS,
Sorel, 22 avril 1871.

FORGE.

Augustin Portelance.
RUE CHARLOTTE—SOREL.
La où l'on se procure le meilleur ou-
rage à des prix modérés et à des con-
ditions libérales. Ainsi que du Charbon de
première qualité. Du fer de toutes ép-
ces ainsi que de l'acier.
On trouvera aussi des roues de voitures et
plusieurs proportions

Le soussigné tout
en remerciant le
public de Sorel et
des environs pour
l'encouragement
libéral qu'il en a
reçu, annonce que
sa Forge est main-
tenant bien men-
tenue pour faire tout
espèce d'ouvrage en fer
tels que :

**Quincaillerie et Poêles, Poêles de Cui-
sine à Charbon ou à Bois, d'après les Modè-
les les plus en usage, Poêles doubles et
Poêles à 2 fourneaux, Poêles à charbon pour
les Salles, Poêles à bois, Grilles, ainsi qu'un
assortiment général de Ferronnerie, Bâches,
Pelles, Fourches, Hottes, Râteaux, etc., etc.,
Et une grande quantité d'Agrès de Pêche,
Manches de Ligne, Hameçons, Guillets, Ap-
pâts, etc., etc.**

**Chaudières, Ustensiles en fer, Réfrigé-
rants de toutes grandeurs, Couchettes en fer,
Pompes pour les Puits et les Citerne, Moulins
à tordre le linge, etc.**
Poudre, Plomb, Cartouches pour les Fusils
se chargeant par la culasse.

CHEZ
G. LEPAGE,
210, rue St. Paul, Montréal.—ua.

LAURENT, LAFORCE & CO.
225.
RUE NOTRE DAME,
MONTREAL.

Importateurs des célèbres
PIANOS
DE
KNABE & Cie., Baltimore,
SCHNITZ & LUDOFF, New-York,
MARSHALL & WENDELL, Albany.

PIANOS
DE SMITH, BOSTON.
Chaque instrument sera garanti pour
cinq ANS.

Pianos pris en échange.
26 Juillet 1871.—ua.

ENSEIGNE
DU
Cadenas d'Or

ENSEIGNE DU CADENAS D'OR.
Ferronnerie, Contellerie, Articles Electre-
pliqués, Parafites à Boue, Sabotières faisant
la crème à la glace en quatre minutes, Cou-
vre-plats, Baguettes d'escaliers et de cadres,
Corniches et ornements de rideaux, etc. Poêles
de cuisine et de passage à bois et à charbon.
Agent pour la vente du magnifique Poêle
de passage à charbon.

American Base Burner,
le plus parfait poêle dans le marché, et aussi
agent du Nettoyage Universel

SAPOLIO
dont plus d'un million de personnes se servent
L. J. A. SURVYER,
524, Rue Craig, Montréal.
26 Juillet 1871.—ua.

J. T. LETOURNEUX,
IMPORTATEUR DE
PEINTURES
De toutes couleurs,
Huile, Vernis, Verres à Vitres, Mastique, Pin-
ceaux, Lampes, Chemisées, Gla-
ces pour Miroirs, Tein-
ture de toutes cou-
leurs, Etoupe, Cold
Tar, etc.

No. 259, Rue St. PAUL,
Près de la Rue St. Vincent,
MONTREAL.
26 juillet 1871.—ua.

\$20,000
A prêter sur HYPOTHEQUES à des condi-
tions libérales.
S'adresser à
BARTHE & BRASSARD,
AVOCATS,
Sorel, 22 avril 1871.

La Gazette de Sorel
Journal Bi-Hebdomadaire, publié
le MERCREDI ET SAMEDI de chaque
semaine, en la Ville de Sorel,
RUE DU ROI —District de Richelieu

TAUX DE L'ABONNEMENT.
Pour douze mois, si payé en
s'abonnant..... \$2.00
Pour six mois, do do 1.00
CEUX QUI NE PAYENT PAS D'AVANCE
12 mois..... \$2.50
6 mois..... 1.25

Ceux qui veulent discontinuer sont obli-
gés d'en donner avis en refusant la Gazette
à leur bureau de Poste à l'expiration de leur
abonnement. Il sera aussi nécessaire d'acquies-
cer à l'arrangement s'il y en a.

Toutes correspondances, etc., doivent être
adressées au Rédacteur, affiliées et munies
d'une signature responsable.

Toutes correspondances d'une nature per-
sonnelle, seront considérées comme anonymes
bargées à tant la ligne

Tarif des Annonces.
Les annonces sont toujours sur 1519 BR
VIER.
La première insertion, par ligne..... \$ 8
Les insertions subséquentes par lignes..... 2
Une annonce d'une colonne avec
condition, pour l'année..... \$50.00
Une annonce d'une colonne avec
condition, pour 6 mois..... 30.00
Une annonce d'une colonne avec
condition, pour 3 mois..... 18.00
Adresse d'affaire de 3 à 5 lignes
par an..... 4.00

Toute annonce sans condition, sera insérée
jusqu'à contre-ordre, — à 8 cts. et 2 cts. — la li-
gne. Et tout ordre pour discontinuer une an-
nonce doit être fait par écrit.
On accordera des pratiques une diminution